





Un balado de réflexions publiques
ANIMÉ PAR ROBERT AUBIN

Disponible sur | gazettemauricie.com |   

Épisode 4 en ligne dès maintenant !

PRODUIT PAR

la gazette

PRÉSENTATEUR OFFICIEL

CAISSE. D'ÉCONOMIE. SOLIDAIRE.

PARTENAIRE ÉVÉNEMENTIEL

LE TEMPS D'UNE PINTÉ

GRATUIT

MENSUEL 15 000 EXEMPLAIRES

FÉVRIER 2021 - VOLUME 36 - NUMÉRO 5

WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun



Louise Hamel, animer l'histoire

PAGE 6



**À ÉCOUTER
DÈS MAINTENANT**
racinesmauriciennes.com

PHOTO : DAVID LEBLANC

HISTOIRE

Petite histoire du cinéma trifluvien

PAGE 6



INTERNATIONAL

Haïti : liberté ou violation des droits humains

PAGE 9



ENVIRONNEMENT

Québec : lutte aux changements climatiques

PAGE 8



Dossier sur le communautaire

PAGES 16 ET 17

ENGAGEZ-VOUS
pour le COMMUNAUTAIRE



7 %

Pourcentage d'augmentation du nombre de personnes s'étant fait prescrire des antidépresseurs au Québec en 2020 comparativement à 2019 (4 %)

Source : RAMQ



SOMMAIRE

SOCIÉTÉ – PAGE 3

ÉCONOMIE – PAGE 4

HISTOIRE – PAGE 6

RACINES MAURICIENNES – PAGE 7

ENVIRONNEMENT – PAGE 8

PAROLE AUX AUTOCHTONES – PAGE 8

INTERNATIONAL – PAGE 9

CITOYENS DU MONDE ET

DE CHEZ NOUS – PAGE 9

CULTURE – PAGES 12-13

MÉDIAS PARTENAIRES – PAGE 14

REMISE EN QUESTION – PAGE 15

DOSSIER COMMUNAUTAIRE
PAGES 16-17

ÉDUCATION AUX MÉDIAS – PAGE 18

CHRONIQUE MOT À MOT - PAGE 19

PROCHE EN TOUT TEMPS – PAGE 19

Pour un véritable régime public d'assurance médicaments

Contrairement à ce que prétend le gouvernement, le Québec ne dispose pas d'un régime public d'assurance médicaments digne de ce nom. Le Québec est d'ailleurs le seul État développé ayant un système public d'assurance maladie qui n'inclut pas les médicaments. Le régime québécois est plutôt un régime hybride comprenant deux composantes, l'une publique, l'autre privée.



RÉAL BOISVERT

Selon les travaux menés par l'Union des consommateurs (UDC)¹, la part publique du régime touche environ 3,5 millions de personnes soit environ 45 % de la population. Donc, 55 % des Québécois et Québécoises sont couverts par une forme ou l'autre des différents régimes privés d'assurance collective offerts par les employeurs et gérés par des compagnies d'assurance. Fait à noter, selon

l'UDC toujours, la part publique du régime s'applique aux personnes sans emploi ou retraitées. Celles-ci sont en moins bonne santé et elles ont tendance à consommer plus de médicaments que les personnes qui ont un emploi. C'est dire que le volet privé du régime couvre les besoins de ceux et celles qui sont les moins à risque. Rien ici pour démentir encore une fois l'adage voulant que le public assume les pertes et le privé empoche les recettes.

En raison d'une couverture très différente offerte aux assurés suivant qu'ils adhèrent au régime public ou au régime privé, on constate une iniquité significative en ce qui concerne l'accès aux médicaments. En tenant compte du coût de l'assurance, du montant des franchises (65 % public, 80 % privé) et du type de médicaments couverts (génériques ou spécifiques), les Québécois et les Québécoises ont en moyenne à déboursier plus de 1 000 \$ par année pour se procurer des médicaments. Ce qui signifie qu'il n'est pas rare que plusieurs personnes coupent dans les dépenses pour acheter des médicaments ou, tout simplement, cessent de les prendre. Selon une étude de l'Institut canadien d'information sur la santé, rapportée par l'UDC, près de 10 % de la population n'a pas rempli au moins une ordonnance pour des raisons financières en 2016.

Il est bien connu que les dépenses reliées à l'achat des médicaments sont en hausse un peu partout dans le monde. Ce que l'on sait moins toutefois, c'est que le Québec se retrouve, après les États-Unis, au deuxième rang de l'ensemble des pays de l'OCDE pour les dépenses totales en médicaments. En proportion, il en coûte ici deux fois plus cher qu'au Portugal pour se procurer pilules, onguents ou autres remèdes.

Comparé au reste du Canada, le Québec dépense 35 % de plus pour ses médicaments que la Colombie-Britannique, ce qui équivaut à 350 \$ par habitant. On estime qu'une économie de 1,5 milliards de dollars serait possible si le Québec payait le même prix que les autres provinces pour ses médicaments. Pour ce qui est du volet privé du régime, les honoraires des pharmaciens sur l'ensemble des factures recueillies représentent 69 % du montant total de la facture. Cette fois, une économie de 400 millions de dollars par année serait envisageable si les honoraires des pharmaciens du régime privé étaient ramenés à la hauteur de ceux du régime public. Au total, c'est près de 4 milliards de dollars par année qu'on économiserait avec un véritable régime public d'assurance médicaments. Quand on pense à tous les fonds de tiroir dont on aura besoin pour remettre les finances publiques en état après la pandémie, voilà une somme dont il serait fou de se passer.

Parmi les avantages liés à l'instauration d'un véritable régime public d'assurance médicaments au Québec, l'UDC retient notamment un meilleur pouvoir de négociation avec les compagnies pharmaceutiques, une plus grande mutualisation des risques, une réduction significative des coûts, donc une baisse des primes pour les utilisateurs, et un renflouement salubre du système de santé qui, soit dit en passant, en a bien besoin.

Tout compte fait, un régime d'assurance médicaments publics 100 % public c'est urgent, nous dit l'UDC. Bien vu.

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

la gazette
de la Mauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6
Courriel : info@gazettemauricie.com
Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

www.gazettemauricie.com

facebook.com/lagazettedelamauricie

@GazetteMauricie

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Président : Louis-Serge Gill
Directeur : Steven Roy Cullen
Rédacteur en chef : Alex Dorval
Correctrices : Diane Vermette,
Mireille Pilotto, Lise Bergeron
Conception graphique et infographie :
Martin Rinfret
ISSN : 1717-2179

Québec

BORIS



**Pour plus de contenu, visitez-nous
au gazettemauricie.com**

la gazette
DE LA MAURICIE

Point de basculement

Le canot entre dans un drôle de tango. À droite une fois, à gauche, puis à droite avec un peu plus d'élan. On n'a même pas entendu un « crac! », seulement un « oh! » que nous lâchons à l'unisson. Puis justement « l'eau » embarque. Puis la panique s'empare de la barque et du duo de rameurs d'occasion que nous sommes.



ALEX DORVAL

« Ce moment représente un point de basculement dans le cours de la pandémie - où la science, la politique, la technologie et les ONG doivent faire un front uni, afin de repousser ce virus persistant et insaisissable », confiait le directeur régional OMS de l'Europe, Dr. Hans Kluge, lors d'un point de presse le 7 janvier dernier.

« @&#\$! que j'aurais dû mettre ma flotte », résume la pensée qui me traverse l'esprit... mais la rivière St-Maurice avait l'air si tranquille en cet été 2020 où le plein air nous offrait un certain répit de confinement.

RIEN NE VA PLUS

L'équinoxe se pointe le bout du nez, mais l'été étire sa fin. On le sait à quoi c'est dû, mais cette année, on ne va pas trop en parler. « On va en profiter ! » Sans égard pour ce redoux, la deuxième vague se fait déjà sentir et on craint le pire. *Le Journal de Montréal* titre : « Les débordements dans les urgences font peur. »

Ça ne va pas en s'améliorant. À l'approche des fêtes, on apprend que « des mutations précédentes du SARS-CoV-2 ont déjà été observées et signalées dans le monde ». Des mutants de la COVID-19 ? Sérieux ? Rien ne va plus ! Au moment où on pensait en avoir 6 pieds par-dessus la tête, les experts nous préviennent : « le pire est à venir. »

PLUS LE CŒUR À LA FÊTE

Tout a chaviré avec nous : nos flottes, les rames, le kit de survie mal attaché, le cooler dans le fond du canot, mon Iphone qui était dans le cooler (oui je sais : c'était cave d'emporter mon téléphone sur l'eau). Malgré que le rivage soit proche, mes pantalons se gorgent d'eau et je parviens de peine et de misère à atteindre le bord. Depuis l'autre

rive, sur la populaire « plage à chiens » du côté du Cap, nous parvient du gros beat et des rires insouciantes. Trop occupés à faire la fête, personne ne s'est rendu compte qu'on a chaviré.

Quand l'eau prend le bateau - à moins d'avoir la tête dans le sable - on a moins le cœur à la fête.

Quelques jours plus tard, on « annule » Noël.

CRIER AU FEU

Puis en janvier, on annonce le couvre-feu. On ne s'entend plus sur quels feux éteindre. En essayant d'en couvrir un, on en allume probablement d'autres. Des voix s'élèvent et crient au liberticide. Ces voix, soient-elles raisonnées, ne raisonnent pas auprès des autorités. Trop de groupes ont crié au feu... On ne distingue plus les sages des fous. Tout devient flou.

Le climat social atteint aussi son point de basculement.

« J'AI FAIT MES RECHERCHES »

On retrouve nos affaires flottantes, une à une : le cooler, mon Iphone (en vie !), nos flottes, le kit de survie, ... « FUCK ! », il manque une rame... Bah, à part ça une petite scratch sur la toile (pis une autre sur l'orgueil), on s'en sort « pas trop pire ».

En arrivant à la maison, sur le divan, « j'ai fait mes recherches » ! Je suis allé sur YouTube consulter des tutoriels pour apprendre « quoi faire quand on chavire ». Ça fait au moins 20 ans que je fais du canot sans savoir quoi faire si ça m'arrive. Je me passe la réflexion : la prévention est une vertu qu'on prêche uniquement une fois qu'il est trop tard.

J'ai fait mes recherches, oui, mais ai-je appris ma leçon ?

Je nous justifie encore... on était jeunes, en forme (relative), on se tenait sur le bord, loin des remous, loin de l'épicentre...

Puis merde ! Je me rends à l'évidence. La flotte c'est la prévention. Le couvre-feu, c'est une bouée de sauvetage. Lancée dans le désespoir, un peu tout croche, et il y a lieu de se demander si cette bouée, dans sa trajectoire, en assommera et fera couler plus qu'elle n'en ramènera à bon port.

On était vraiment insouciantes depuis 20 ans. Une chance qu'il n'y a pas eu de morts.

Ça aurait été con. 📺

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



« Ce moment représente un point de basculement dans le cours de la pandémie - où la science, la politique, la technologie et les ONG doivent faire un front uni, afin de repousser ce virus persistant et insaisissable », confiait le directeur régional OMS de l'Europe, Dr. Hans Kluge, lors d'un point de presse le 7 janvier dernier.

**épilepsie**
mauricie / centre-du-québec

SERVICE TRANSPORT SANTÉ

Transport vers vos rendez-vous médicaux locaux et dans les grands centres (Montréal, Québec), en toute sécurité et sans stress.

TARIFS :
sans frais pour les détenteurs d'une carte médicaments
Autres utilisateurs : 0,50 \$/km

APPELLEZ POUR RÉSERVER
819 373-3211, POSTE 401

CATHERINE GAUDREAULT
5h30



106.9 MAURICIE



LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 3

Ruissellement vers le haut

En économie, certaines croyances non-fondées vivent parfois trop longtemps. S'il en est une qui mériterait assurément d'avoir fait son temps, c'est bien celle de l'économie du ruissellement. Cette théorie stipule qu'en concentrant l'argent en haut de l'échelle sociale, celui-ci finit par ruisseler chez les moins nantis (au bas de l'échelle).



ALAIN DUMAS

EN COLLABORATION DE JEAN-MARC LORD, DIRECTEUR AU COMITÉ DE SOLIDARITÉ/ TROIS-RIVIÈRES

La première référence à l'effet de ruissellement (« trickle-down effect ») vient de l'humoriste

américain Will Rogers qui se moquait des baisses d'impôt accordées aux riches par le président Hoover en 1928. Il affirmait ceci : « M. Hoover était ingénieur. Il savait que l'eau ruisselait. Mais il ne savait pas que l'argent ruisselle toujours vers le haut. »

Selon le raisonnement de la théorie du ruissellement, les baisses d'impôt accordées aux plus riches et aux grandes entreprises

stimuleraient l'investissement productif (tel l'achat d'équipements) et la croissance économique, de sorte que cette richesse créée finirait « logiquement » par ruisseler jusqu'au bas de l'échelle sociale sous forme d'emplois et de hausses de salaires.

La théorie du ruissellement fut heureusement désavouée au cours des trente années qui suivirent la Deuxième Guerre mondiale. Au cours de cette période (1945-1974), qualifiée des Trente glorieuses, l'État a joué un rôle important dans la stabilisation de l'économie et dans l'atteinte du plein-emploi, notamment en instaurant un système d'impôt progressif qui contribua à réduire les inégalités.

RETOUR DE L'IDÉE DU RUISSELLEMENT

Mais la théorie revient pourtant en force au milieu des années 1970, alors que la crise du pétrole provoque simultanément une forte inflation et une récession. C'est dans ce contexte que des économistes, dont l'ultra-libéral Milton Friedman, mettent faussement l'État au banc des accusés et réhabilitent l'économie du ruissellement. Baisser les impôts devient donc le mot d'ordre.

L'idée du ruissellement a d'abord été reprise par le Républicain Ronald Reagan (1981-1988) qui diminue du tiers l'impôt des plus hauts revenus et des grandes entreprises. Puis le Canada et le Québec iront dans le même sens, de sorte que le taux d'imposition de la plus haute tranche de revenu baissera du quart entre 1988 et 2015, et que le taux fédéral d'imposition des grandes entreprises passera de 36 % en 1980 à 15 % en 2012.

UNE THÉORIE ZOMBIE

Que ce soit au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde, l'application de la théorie du ruissellement n'a pas tenu ses promesses. Depuis les années 1980, les 1 % les plus riches de la planète ont capté 27 % de la richesse créée, alors que les 50 % plus pauvres en recevaient seulement 12 %. Force est donc de constater que le ruissellement est une théorie zombie, car les baisses d'impôt des mieux nantis ruissellent toujours vers le haut de l'échelle sociale.

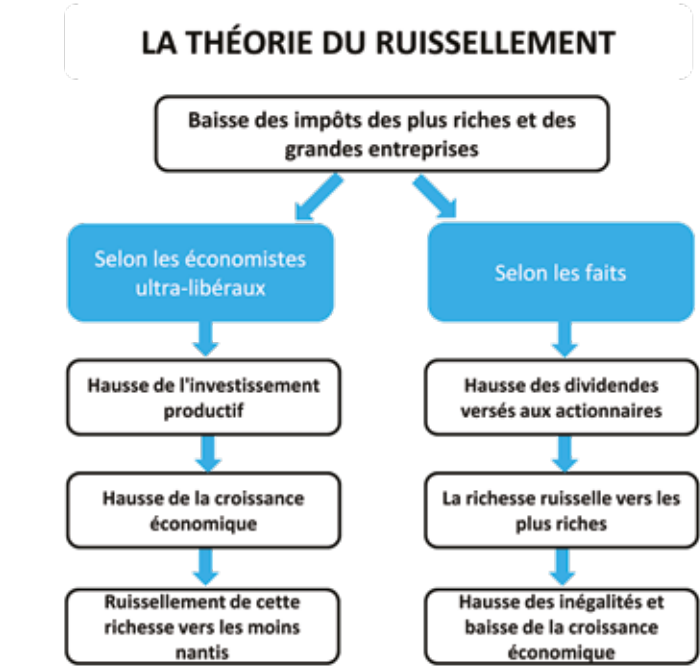
Si le ruissellement vers le bas ne fonctionne pas, c'est parce que les baisses d'impôt servent avant tout à enrichir les actionnaires des entreprises cotées en bourse, et non pas l'investissement productif.

Une récente étude montre que les baisses d'impôt de Trump ont permis aux grandes entreprises d'allouer 1 315 milliards de dollars aux rachats d'actions et aux versements de dividendes en 2018, soit une hausse de 40 % par rapport à 2017.

Enfin, non seulement l'économie du ruissellement creuse les inégalités, mais elle freine aussi la croissance économique. C'est ce qu'ont démontré à de nombreuses reprises le FMI et l'OCDE4. Dans une vaste étude portant sur 150 pays au cours d'une période 50 ans, le FMI a montré que la hausse des inégalités engendre toujours une croissance économique plus faible.

Alors que les gouvernements se demandent comment ils assainiront les finances publiques après la crise actuelle, ils doivent assurément mettre la théorie du ruissellement à la poubelle, écarter toute forme d'austérité et envisager des hausses d'impôt des mieux nantis et des grandes entreprises prospères. 📰

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



ÉCONOMIE SOCIALE

LA COOPÉRATIVE ENFANT NATURE

Au cœur d'une passionnée

Saviez-vous que la moitié des membres des conseils d'administration en économie sociale au Québec sont des femmes ?

MARJOLAINE CLOUTIER

PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE MAURICIE

Je suis fascinée par tous ces humains derrière, devant, en dessous, bref au cœur des entreprises d'économie sociale, qui, à coups de passion, de travail et de collaboration font naître et grandir ces p'tits bijoux d'organisations.

Aujourd'hui, découvrons ensemble Sylvie Gervais, fondatrice de la Coopérative Enfant Nature de Shawinigan.

Mission : Reconnecter les enfants à la nature par le biais d'une nouvelle approche éducative expérientielle en plein air.

Avouez que ça fait rêver comme mission d'entreprise! Et ce rêve, Sylvie Gervais le porte en elle depuis plus de six ans.

En 2014, alors bien installée dans sa vie et sa carrière, elle propose à deux professeurs de l'UQTR d'expérimenter le concept de « Forest school » au Québec. L'année suivante, on assiste à la naissance de la coop qui aujourd'hui déploie ses ailes bien haut, supportée par les partenaires du milieu, la ville de Shawinigan, et bien sûr, les sept membres qui la composent.

La Coopérative Enfant Nature a d'ailleurs remporté le Prix économie sociale au Gala distinction Desjardins de la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan en décembre dernier. Et ce n'est pas pour rien. Le modèle d'affaires est unique et c'est un exemple pour tout le Québec. Nous pouvons donc être un tout petit peu *chauvins* et surtout, en être collectivement très fiers.

La Coopérative offre une nouvelle approche éducative s'adressant aux enfants de 2 à 8 ans. On parle d'une approche expérientielle en nature. Et Sylvie vous dirait que la nature, eh bien, elle se trouve en ville aussi. On a toujours accès à un parc, un morceau de verdure, une flaque d'eau ou une craque avec des fourmis pour expérimenter. Donc pas d'excuse, on peut le faire. Dans le fond, il suffit d'ouvrir ses yeux et son cœur.

D'ailleurs, c'est dans le cœur de Sylvie que le déclin s'est fait alors qu'elle ne s'y attendait pas. Ce bout de phrase s'est mis à tourner en boucle dans sa tête : « Et si reconnecter les enfants à la nature était aussi important que de la protéger. » Ces mots ne l'ont plus jamais quittée.



PHOTO : COOPÉRATIVE ENFANT NATURE

Enfants du CPE LE Pipandor, camp de base d'Enfant Nature au Parc de l'Île Melville

Avec pour baluchon un désir plus grand que nature de changer les choses, elle est allée en Écosse parfaire son parcours en pédagogie Nature avec Claire Warden, tout en créant son laboratoire vivant avec deux chercheurs de l'UQTR. Elle s'est entourée de gens aussi passionnés et motivés qu'elle et a acheté, de son propre chef, 10 kits plein-air pour enfants, une tente et tout le matériel nécessaire pour démarrer.

Aujourd'hui, plus de 2 500 enfants ont bénéficié de cette approche pédagogique unique et 120 intervenants ont reçu la

formation. Et ce, sans compter le grand nombre de parents qui ont été contaminés aussi. Parce que l'idée derrière tout ça, bien sûr, est que cette reconnexion avec la nature se poursuive à l'extérieur du cadre de la coopérative. Au Centre de services scolaires de l'Énergie, l'ensemble des enseignant.e.s de maternelle a bénéficié de cette formation.

Pour Sylvie, il était également primordial de concrétiser ce rêve sous forme de coopérative de solidarité, afin de le démocratiser et de rendre accessible à tous et toutes l'éducation en plein air.

Des satellites de la Coopérative sont déjà en place ailleurs au Québec et ce n'est assurément qu'un début. La Coopérative Enfant Nature souhaite maintenant que le gouvernement s'implique afin de rendre accessibles ces formations de qualité partout au Québec, que tous les parents puissent aussi être rejoints et que finalement, comme société, nous prenions collectivement un virage nature, un virage qui bouge. 📰

Plateforme pédagogique coopenfantnature.org

Le Pôle d'économie sociale de la Mauricie est une organisation entièrement vouée au développement de l'économie sociale. Il favorise la concertation entre les différents acteurs de son milieu et soutient la création des conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Il participe ainsi à la vitalité et à la diversification économique du territoire.



Pôle d'économie sociale de la Mauricie



S'isoler, c'est sérieux.

**Pour lutter contre la propagation de la COVID-19,
on doit rester à la maison quand :**

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec
un cas confirmé

Québec.ca/isolement

 **1 877 644-4545**

PETITE HISTOIRE DU CINÉMA TRIFLUVIEN

Interdiction le dimanche : ordre du clergé !

En cette période de pandémie, la majorité des lieux culturels québécois ont été mis sur pause pour un temps indéterminé. Au grand dam des cinéphiles, les salles de cinéma sont également fermées. Quitte à ne pouvoir assister à une représentation cinématographique, revoyons l'histoire du cinéma à Trois-Rivières.

FRANCIS BERGERON

Les premières représentations cinématographiques trifluviennes ont lieu du 17 au 26 novembre 1896 grâce à l'entreprise Lumière dans un local du restaurant National. « Le cinématographe n'est ici que pour une semaine », écrit-on dans *Le Trifluvien* du 17 novembre 1896. La population se presse donc pour assister aux spectacles « d'images qui bougent ». Dès lors, ces représentations initiales se donnent surtout dans la salle de théâtre de l'hôtel de ville, parfois en plein air, comme au Jardin Laviolette, ou même dans des locaux prêtés par les Ursulines. Entre 1896 et 1909, Trois-Rivières accueille divers projectionnistes ambulants qui viennent présenter des films, dont le Sorelois Hilaire Lacouture (son cinéma à Sorel se nomme le Lacouturoscope), les Trifluviens Joseph Leprohon et Eugène Godin ainsi que le Dr Louis-Philippe Normand qui marie conférences sur l'hygiène et vues animées.



Il faut attendre 1909 pour qu'une première salle ouvre ses portes, le théâtre Bijou, propriété de J.-Arthur Robert. De 1909 à 1928, plusieurs salles de cinéma muet feront leur apparition à Trois-Rivières : le Casino (1911-1918), le Gaïeté (1914-1931), le Victoria (1916-1918), L'Impérial (1919-1981) et le Capitol (1928). Jusqu'aux années 1930, les soirées de cinéma duraient environ trois heures. Entre les films, on présentait des numéros de vaudeville, des pièces de burlesque, des orchestres, des films d'actualité ou des documentaires.

INTERDICTION LE DIMANCHE

À cette même époque, le clergé décide de ce qui est moral ou non en culture, et le cinéma n'y fait pas exception. Effectivement, en 1902, l'archevêché de Montréal, sous l'autorité de Mgr Bruchési, interdit les vues animées le dimanche. Afin de répliquer à cette interdiction, Léo-Ernest Ouimet, avec d'autres propriétaires de salles, intente un procès contre l'archevêché. Notons d'ailleurs que Ouimet a tourné en 1908 l'un de ses premiers films d'actualités, *L'incendie de Trois-Rivières*. Toujours est-il que Ouimet perd son procès en 1910, mais décide de faire appel devant la Cour suprême du Canada. Cette fois-ci, la Cour lui donne raison. En 1912, il n'est pas interdit d'ouvrir les salles de cinéma le dimanche. C'est donc une victoire pour les exploitants du spectacle. Dès lors débute une « lutte constante contre cette décision par l'élite cléricale ».

Une des nombreuses salles de cinéma ayant marqué l'histoire culturelle de Trois-Rivières. Le Cinéma de Paris vers 1940 sur le boulevard Saint-Maurice.

Le procès aura des échos jusqu'à Trois-Rivières puisque, le 19 décembre 1910, le Conseil municipal adopte une loi interdisant le cinéma le dimanche. À cette date, Trois-Rivières possède seulement une salle.

LES RÉPERCUSSIONS DE LA TRAGÉDIE DU LAURIER PALACE (1927)

Le dimanche 9 janvier 1927, un incendie ravage le Laurier Palace à Montréal : 78 enfants y trouvent la mort. Cette tragédie émeut toute la province et des voix s'élèvent afin d'interdire l'ouverture des salles le dimanche. Une commission d'enquête est chargée de faire la lumière sur le drame. Le rapport déposé par le juge Louis Boyer conclut, entre autres, que « les spectacles du dimanche ne devraient pas être interdits ; le cinéma, généralement, n'est pas immoral ». Inutile de vous dire que le rapport n'a pas fait d'heureux chez les tenants de l'interdiction.

C'est donc l'occasion parfaite pour le clergé et l'élite conservatrice du Canada français de renforcer la lutte contre l'ouverture des salles le dimanche. Pour eux, le cinéma constitue l'un des vecteurs de l'américanisation de la société canadienne-française et de l'immoralité protestante qui corrompt les mœurs de sa jeunesse. La tragédie du Laurier Palace aura comme répercussion la diminution des entrées, car comme elle a eu « un effet dissuasif chez les parents, ces enfants ont cessé de fréquenter les salles ». L'effet se fait aussi sentir à Trois-Rivières, où le Gaïeté, l'Impérial et le Capitol voient leur fréquentation et leurs revenus diminuer.

Cependant, le 29 décembre 1929, ces trois salles trifluviennes font front commun contre la loi de 1910 en ouvrant leurs salles le dimanche. Par conséquent, les curés de l'ensemble des paroisses de Trois-Rivières réagissent contre cette alliance en écrivant au conseil municipal. Ils considèrent « l'ouverture des théâtres le dimanche comme absolument contraire à la loi de Dieu et à la loi civile et considérablement nuisible à la sanctification de ce jour saint ». Ils vont même plus loin en voulant interdire les affiches publicitaires à la porte des salles, sous prétexte qu'elles sont « une véritable école de démoralisation pour notre population ».

Malgré la demande du conseil municipal de respecter la loi de 1910, les salles font fi de la réglementation. En 1930, la municipalité souhaite intenter des poursuites contre les trois salles, mais le procès n'aura jamais lieu. Aucune note n'indique que la municipalité « ait apporté un amendement à sa loi de 1910 ». L'historien Mario Bergeron évoque une possible entente à l'amiable entre les propriétaires, la municipalité et le clergé.

La population trifluviennne pourra donc continuer à fréquenter les salles le dimanche, comme dans la majorité des villes québécoises. Ainsi, les années 1930 marquent le début de l'âge d'or des salles de cinéma trifluviennes. 9

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

À SURVEILLER! BIENTÔT LA CRÉATION DE LA « SERRE SOLIDAIRE »

La serre qui vise à répondre à des besoins de sécurité alimentaire, sera installée dans le secteur Cap-de-la-Madeleine de Trois-Rivières. Il s'agit d'un projet porté par le Bucafin et appuyé de nombreux partenaires*.

Pour plus d'information, contactez Le Bucafin au **819 376-2122**

Circuit gagnant à l'épicerie

ACHETER LOCAL

PRIVILÉGIER LES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

PRIVILÉGIER DES PRODUITS NON EMBALLÉS

CHOISIR L'EAU DU ROBINET PLUTÔT QUE DE L'EAU EN BOUTEILLE

PRIVILÉGIER DES PRODUITS BIOLOGIQUES ET LES CIRCUITS COURTS
(le plus près possible du producteur)

JEAN BOULET
Député de Trois-Rivières
Ministre responsable de la région de la Mauricie
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité

1500, rue Royale, bureau 180
Trois-Rivières (QC) G9A 6E6
819 371-6901

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Sonia LEBEL
Députée de Champlain
Présidente du Conseil du trésor

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

* École Dollard, Centre de services scolaires Chemin-du-Roy, Fonds québécois de d'initiatives sociales, le CIUSSSMCQ, la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Mauricie, les Caisses Desjardins de la ville de Trois-Rivières, la ville de Trois-Rivières, Ébyon, Moisson Mauricie, le Consortium en développement social de la Mauricie.

L'animatrice de Racines mauriciennes, Valérie Deschamps, nous propose de l'accompagner à travers son périple en Mauricie alors qu'elle va à la rencontre de Pierre, Louise, Simone et bien d'autres personnes âgées de notre territoire à la recherche des histoires fascinantes du monde ordinaire; ces histoires qui au fil du temps ont tricoté notre identité collective régionale.

Cette série est produite par La Gazette de la Mauricie et présentée par la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie. Elle est aussi rendue possible grâce à la contribution du Gouvernement du Québec et de son programme Québec ami des aînés.



Louise Hamel, animer l'histoire

Elles sont solidement ancrées dans le sol. Serrées les unes contre les autres, elles composent un véritable réseau de liens. Peu importe leur nature, ces racines nous ramènent à l'essentiel régional : une vie débordante de récits. La première histoire racontée dans le cadre de Racines mauriciennes, c'est une histoire de « brisage » de plafond de verre. Cette histoire, c'est celle de Louise Hamel.



VALÉRIE DESCHAMPS

Arborant fièrement la blancheur rayonnante de ses courts cheveux, Louise Hamel raconte son parcours professionnel avec un fier sourire. C'est que cette fierté du travail accompli chez l'animatrice bien connue de la région, témoigne d'un chemin qu'elle a défriché à mains nues. Cette route n'était pas encore totalement pavée pour les femmes. « C'est déjà arrivé qu'on me croyait incapable de faire telle ou telle chose parce que j'étais une femme. On m'a même déjà demandé de faire teindre mes cheveux blancs. C'est qu'ils le sont depuis que j'ai trente ans! J'ai répondu que mes cheveux, c'est moi, et que je le ferais lorsque la même chose sera demandée aux animateurs de télévision masculins », me raconte-t-elle en riant. Il faut dire que cette dichotomie entre le masculin et le féminin dans le milieu de l'information à la fin de la décennie 1970, était plus que présente. Ce contexte social n'a cependant jamais arrêté la Trifluvienne originaire du quartier de coopérative d'habitation Sainte-Marguerite.

UN DÉSIR DE COMMUNIQUER

C'est la grande histoire, celle qu'on raconte depuis jadis dans les livres, qui initialement intéressait Louise. Bien qu'elle écrivait de petits journaux de classe depuis toujours, elle n'avait jamais pensé en faire une carrière.

Encore fraîchement cégépienne, c'est un de ses professeurs, Jean-Claude Soulard, qui lui a parlé du domaine journalistique. Et c'est là que tout a commencé. Après un passage dans les médias étudiants, Louise s'inscrit en journalisme à l'Université Laval. Durant son parcours, elle fera un stage à l'étranger. « J'ai littéralement eu un véritable choc culturel lors de mon arrivée à Paris. Les rapports hommes-femmes dans la société tout comme ceux dans le domaine médiatique m'ont permis, en revanche, de forger tant la journaliste et l'animatrice que la femme que je suis aujourd'hui », souligne-t-elle.

Dès son retour en Mauricie au milieu des années 1970, la porte était grande ouverte pour Louise. Celle qui cultive avec dévouement les relations entre l'auditoire et sa présence derrière le micro connaît ses débuts à la station de radio CHLN (aujourd'hui 106.9 FM Mauricie). « Le grand Maurice Bourget m'avait alors fait une place à CHLN. Et je me souviens que je faisais le chemin à vélo. Cet été-là, il faisait tellement chaud! J'arrivais en sueur à la station mais j'aimais tellement ça, la radio. Je me sentais près des gens, même si c'est plutôt difficile d'imaginer qu'on a un public lorsqu'on est seule devant un micro », ajoute l'animatrice d'expérience. Quelques temps après, elle s'ajoute à l'équipe de CKTM-TV (ancêtre d'ICI Radio-Canada Mauricie) situé à l'époque à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

L'HISTOIRE D'UNE COLLECTIVITÉ

Après un court passage dans la métropole pour remplacement à la barre de l'émission



CRÉDITS : DAVID LEBLANC

Plusieurs se souviennent de la voix de Louise Hamel, animatrice pionnière dans la région. Nous avons le plaisir de l'entendre de nouveau dans le premier épisode de Racines mauriciennes.

de télévision « Femmes d'aujourd'hui » à Radio-Canada, Louise revient en région. Sous l'œil perplexe de son entourage, elle décide de suivre l'appel de ses premiers amours : elle étudie au certificat en histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières. C'est d'ailleurs l'agencement de ces deux passions, soit la communication et l'histoire qui a forgé, par la suite, sa carrière. Que ce soit au travers d'une émission de ligne ouverte pancanadienne pour personnes âgées à Radio-Canada ou l'émission d'histoire collective *Souvenances d'ici*, elle a laissé sa marque dans le milieu médiatique québécois et mauricien. Louise a également été la première à tenir une chronique littéraire à Radio-Canada Mauricie. « M. Poirier [de la librairie Poirier] venait présenter les livres lors de la chronique et à la fin, on les faisait tirer. J'ai tellement aimé partager des suggestions littéraires avec le monde! ».

1984 : Place aux tambours et trompettes aux Trois-Rivières pour les célébrations de son 350^e anniversaire. Louise se joint à l'équipe des festivités. Tous et toutes s'affairent à ce que l'événement ne passe pas inaperçu. Pavoisement, jeux, panneaux d'interprétation, pageant, etc. Tout était mis en place pour recréer un sentiment d'appartenance chez les trifluviens.ne.s. « On voulait raviver la fierté quelque peu disparue, à Trois-Rivières. C'est chez nous, (tsé) faut se réapproprier notre histoire, notre culture! »

Et c'est avec cette passion qui continue de briller chez Louise, tant par ses mots qu'au plus profond de ses yeux, que cet attachement communautaire s'est enraciné. Louise s'est placée, sans même le savoir, aux croisements formant notre collectivité. De ces croisements, de nouvelles racines ont pris vie dans notre grand récit mauricien. 🌱

Simone et Gertude

Il n'y a pas d'âge pour partager du bonheur. Ce désir d'aider, après de nombreuses années de bénévolat, brille toujours dans les yeux de Simone Hémon et Gertrude Berthiaume. Deux femmes qui ont donné pendant longtemps, et qui continuent de donner. Les récits de ces deux dames se sont croisés jadis, au centre même de la Mauricie. C'est leurs histoires que Racines mauriciennes met en lumière ce mois-ci.

VALÉRIE DESCHAMPS

Cachées derrière leurs sourires fiers d'expériences, Simone et Gertrude comptabilisent ensemble plus de 9 décennies de bénévolat au sein du Centre d'action bénévole de Grand-Mère (CAB de Grand-Mère). « C'est assurément comme ma deuxième famille » s'empresse de préciser Simone. Les deux octogénaires s'y sont d'ailleurs connues et depuis, leurs petites mains s'y font allées allègrement pour le bien de leur collectivité.

LOUCHES ET COUTEAUX !

D'une efficacité sans nom et d'une grandeur d'âme remontant à leur plus tendre enfance, l'amour de la bouffe a guidé les premières actions de Simone et Gertrude au sein du CAB de Grand-Mère. Préparer les repas mais surtout les partager. « J'ai été baladeuse ! On allait porter des repas aux personnes âgées mais ce n'était pas comme aujourd'hui. Non, non ! C'était de l'ouvrage ! », me raconte Simone, en énumérant les étapes à faire une fois la nourriture prête à servir. Les plats d'aluminium, la louche, la vaisselle aweille par-là ! « Moi, je me souviens de mon premier dessert.

Mon mari m'a demandé de préparer ça et c'était un genre de pudding au riz avec de la crème fouettée et de la salade de fruits », m'explique de son côté Gertrude. Elle ajoute, rire aux lèvres, qu'elle en était fière car on lui en avait redemandé. Du bon dans toute sa simplicité !

En plus de donner de leur temps, elles ont été contagieuses à l'intérieur de leur propre famille. « Je me souviens, quand mes filles venaient en vacances on faisait la vaisselle qu'on ramenait à la maison. », me mentionne Gertrude. « Moi aussi mes deux filles font du bénévolat. À l'Âge d'or et un peu partout ! », ajoute Simone en souriant. À les entendre, il est facile de concevoir que rires et partages étaient toujours au menu de ces deux bénévoles aguerries.

OREILLES POINTUES ET JOUES JOUFLUES !

Les cliquetis d'ustensiles s'amenuisent pour faire place aux rires des enfants. Au milieu des années 1990, l'atelier du Père Noël s'est téléporté du Pôle Nord à Shawinigan, secteur Grand-Mère. 1995 : l'atelier des farfadets fait sa place dans le paysage de la ville. Cette énergie entourant Simone



CRÉDITS : DOMINIC BÉLUBÉ

L'atelier des farfadets en 2019 alors qu'on répare et nettoie les derniers jouets pour les cadeaux de Noël offerts aux enfants dans le besoin.

et Gertrude lorsqu'elles parlent de leurs contributions au projet est enivrante. C'est que depuis 25 ans, elles sont devenues, en quelques sortes, les grands-mamans d'un bon nombre d'enfants grand-mérois. « Moi je répare les peluches. C'est ma job ! », explique Simone. C'est que les bénévoles de l'atelier des farfadets reçoivent, nettoient et réparent les dons de jouets des citoyens.ne.s. Une fois la petite dose d'amour appliquée sur les futurs cadeaux, les farfadets du CAB de Grand-Mère les distribuent aux enfants du quartier à l'arrivée de Noël. « Si j'avais un souhait, ce serait que tous les enfants soient heureux à Noël. », mentionne Gertrude. Elle

donne en exemple les poupées russes pour expliquer l'importance d'avoir des enfants heureux dans notre société. « Qui qui soutient la grande la grande en haut ? C'est la petite. Donc on peut être petit mais très fort. »

Elles sont épanouies. Elles rayonnent, Simone et Gertrude. Une aura de sagesse et de bonté les entoure et se rend aisément jusqu'à nous. Juste à les entendre, le sourire nous monte aux lèvres. Leurs histoires font du bien à l'âme. Et parce que depuis tout le temps, elles font du bien aux petits et grands. 🌱

LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Québec bien loin de faire sa juste part

Avez-vous déjà eu ce sentiment que, quoi que vous fassiez comme modifications de votre mode de vie pour enrayer le réchauffement climatique, c'est une goutte d'eau dans l'océan – qui n'en n'a pourtant pas besoin pour monter ? Forcément, car les gestes individuels que l'on peut poser avec la meilleure volonté sont bien insuffisants pour freiner le phénomène.



VALÉRIE DELAGE

Pour m'en convaincre, je me suis amusée à calculer, sur le site du gouvernement du Québec, quelle serait mon empreinte écologique si je mettais tous les indicateurs au minimum. Résultat : je vivrais avec au moins cinq personnes dans un appartement chauffé à l'énergie renouvelable, je cuisinerais tous mes repas, sans viande, je ferais des achats responsables, je ne voyagerais pas, j'utiliserais uniquement le transport actif et je générerais mes déchets de façon optimale. Eh bien, malgré tout ça, le site me dit : « C'est beaucoup mieux que la moyenne canadienne, mais tu peux faire mieux. Si tout le monde agissait comme toi, il nous faudrait une à deux planètes pour subvenir à nos besoins. »

Pourquoi ne puis-je parvenir à réduire mon empreinte écologique à moins d'une planète en faisant le maximum d'effort ? Parce qu'il y a une part de cette empreinte qui est produite de façon collective, par nos choix de société, ici au Québec ou au Canada, mais également en interrelation avec le reste du monde.

Par conséquent, mes efforts de marcheuse végétarienne qui fait du compost sont nécessaires, mais largement insuffisants pour atteindre la cible qu'on s'est fixée en souscrivant à l'Accord de Paris sur le climat en 2015, soit une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de 37,5 % par rapport au niveau de 1990 pour le Québec

d'ici 2030. Cible qui serait d'ailleurs elle-même très insuffisante pour produire les résultats escomptés à l'échelle mondiale, comme le mentionnait le rapport du Réseau action climat publié en début d'année.

Cette analyse se base sur le fait que les pays industrialisés ont non seulement contribué depuis plus longtemps à la crise, mais ont aussi une plus grande capacité à payer. En effet, le Québec, en adhérant par décret à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, s'est engagé à préserver le système climatique sur la base de l'équité et en fonction des responsabilités et capacités respectives des différents pays. Il doit donc contribuer davantage aux finances internationales pour contrer la crise. Cela rejoint la notion de justice climatique : les pays qui contribuent le moins à la crise sont ceux qui subissent le plus les changements climatiques.

Le rapport du Réseau action climat calcule que la juste part du Québec serait une réduction des GES de l'ordre de 178 % plutôt que 37,5 %. Cela semble excessif, voire irréaliste, mais le chiffre sert surtout à illustrer que le Québec doit également soutenir la lutte à l'échelle internationale, c'est-à-dire investir beaucoup de ressources pour appuyer les autres pays dans la lutte planétaire, mais aussi, par exemple, transformer un système économique qui mise encore largement sur l'exploitation des ressources naturelles et humaines dans les pays du Sud. Et ce, bien sûr, avec une approche décoloniale. Or, ce n'est pas avec un anémique 30 M\$ d'investissement en quatre ans dans le Programme de coopération climatique internationale que l'on risque de collaborer concrètement !



CRÉDITS : DOMINIC BÉLURÉ

Le rapport du Réseau action climat calcule que la juste part du Québec serait une réduction des GES de l'ordre de 178 % plutôt que 37,5 %. Cela semble excessif, voire irréaliste, mais le chiffre sert surtout à illustrer que le Québec doit également soutenir la lutte à l'échelle internationale.

D'autant plus que le récent plan vert du gouvernement Legault ne permettrait d'atteindre que 18 % de réduction plutôt que les déjà trop faibles 37,5 % ciblés pour 2030. François Legault a beau invoquer la pensée magique des futures avancées technologiques pour faire mieux plus tard, on reste encore très loin du compte.

Bref, on ne le répétera jamais assez, seuls des changements radicaux dans notre mode vie et dans l'organisation de notre société nous permettront d'éviter la noyade. Les solutions sont nombreuses et connues, elles passent par le réaménagement du territoire pour limiter

les déplacements, notamment dans les villes, la priorisation du transport en commun, l'efficacité énergétique, la consommation responsable, la décarbonisation de l'industrie, une meilleure gestion des matières résiduelles, etc. Mais surtout, il nous faut accorder tout autant d'importance à la coopération internationale qu'aux actions nationales. Il est grand temps de se retroucher les manches... individuelles, collectives et mondiales. 🌱

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

PAROLE AUX AUTOCHTONES

LES TRAUMATISMES DES PENSIONNATS AUTOCHTONES

La crainte des services publics

Afin d'établir un avis sur l'influence de la Loi sur les Indiens sur le rapport entre Premières Nations et le système de santé québécois, il est important pour nous de remonter à l'époque des pensionnats autochtones.

GABRIELLE VACHON-LAURENT

INNUE DE PESSAMIT, AGENTE CULTURELLE DU CAATR

LA LOI SUR LES INDIENS ET LA MISE EN PLACE DES PENSIONNATS AUTOCHTONES

La Loi sur les Indiens est adoptée afin que les Autochtones soient (et ils le sont encore) sous la tutelle du gouvernement fédéral. Dès l'adoption de cette loi en 1876, le régime des pensionnats indiens est instauré afin d'éradiquer la culture des jeunes Autochtones par l'éducation de la majorité allochtone. « Leur fréquentation devient obligatoire en 1920 pour les Autochtones âgés de 6 à 15 ans. Environ 100 000 enfants auraient fait un séjour dans un des 135 pensionnats, dont 13 000, incluant des Inuits, dans 11 pensionnats au Québec. ». Ceux-ci sont dirigés par des églises chrétiennes et des communautés religieuses.

Ces pensionnaires évoquent dans les communautés autochtones beaucoup de souvenirs, trop peu joyeux. Ces derniers, développeront pour la plupart, une relation de méfiance avec les milieux de l'éducation et de la santé. Les pensionnats auront provoqué des traumatismes transgénérationnels portés aujourd'hui par les jeunes parents autochtones, chez qui es la crainte envers les services sociaux persiste encore aujourd'hui. Citons plus particulièrement en exemple la relation qu'entretient les Autochtones en milieu urbain avec la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ).

LES SERVICES EN MILIEU URBAIN

Afin de mieux comprendre la double-réalité des populations autochtones en communauté versus en milieu urbain, il est important de mentionner que la première barrière est bien sûr celle de la langue. Il s'agit d'un défi pour chaque individu des Premières Nations qui décide de s'installer en ville ou de bénéficier des services en milieu urbain. Dans la communauté, les autochtones ont accès des services dits « de base » : dentiste, médecin, infirmière, psychologue, magasin général, etc.. Toutefois, les professionnels passent, pour la plupart, seulement quelques journées en communauté et doivent de desservir la population entière. Les sorties en milieu urbain sont donc très courantes pour les membres des Premières Nations quidoivent accéder à des spécialistes à l'extérieur des communautés..

Enfin, il est pertinent de rappeler que les personnes vivant en milieu urbain ont besoin d'un temps d'adaptation, car pour elles, il est parfois difficile d'aller vers des services qui ne sont pas adaptés à leurs réalités et leurs cultures. Les organismes de services hors-communauté ne sont pas très sensibilisés à l'égard de la barrière de la langue ainsi qu'à l'histoire de la Loi sur les Indiens qui serait pourtant susceptible d'ouvrir les yeux à plusieurs individus et organisations.

Des services offerts par et pour les Premières Nations Les organismes dont les services sont offerts par et pour les autochtones constituent une partie de la solution afin de défaire les préjugés, notamment par

l'entremise d'ateliers de sensibilisation et de soutien aux utilisateurs des services du milieu urbain. Il est d'ailleurs important de se rappeler que les services adaptés par ou pour les Premières Nations leur ont permis de renforcer leur confiance à l'égard des organismes améliorant ainsi la qualité de vie des Autochtones en milieu urbain. Soulignons l'ouverture de plusieurs organismes à l'égard de l'histoire et des réalités autochtones dont l'approche permet de combattre l'ignorance et d'établir une communication adéquate des besoins spécifiques à chacune des parties.

Les migrations en milieu urbain pour les habitants des communautés autochtones sont importantes puisqu'ils permettent aux Premières Nations d'avoir un logement, avoir accès à un emploi, accéder à des services des adaptés en milieu scolaire, professionnels et en santé. RCAAQ

Dans ce même ordre d'idées, il est bien de savoir qu'il y a aujourd'hui plusieurs organismes comme les Centre d'amitié autochtones du Québec, dont 2 en Mauricie, plus précisément à La Tuque et Trois-Rivières. Ces organismes proposent plusieurs services d'accompagnement, mais surtout, un point d'ancrage culturel pour ces Premières nations en migration dans les milieux urbains. Les missions de ces organisations sont précisément de créer des liens entre les Autochtones et les Allochtones ainsi que d'établir un lien de confiance et de partage de connaissances.

Les événements précédant la mort d'une jeune Atikamekw, madame Joyce Echaquan,

ont permis de faire bouger les initiatives des communautés autochtones ainsi que de montrer au grand jour, les réalités mentionnées plus tôt. Cette tragédie a fait voir la vraie signification du terme racisme systémique que nous définissons comme suit : « Le racisme systémique désigne l'ensemble de la structure sociétale composée d'institutions, de lois et de politiques qui maintiennent un système d'inégalités qui privilègie et opprime différents groupes dans la société selon l'identité raciale qui leur est attribuée. Ces inégalités confèrent des privilèges aux personnes blanches et portent atteinte aux droits des personnes racisées et autochtones. ».

Quelques changements opèrent à l'heure actuelle dans de nombreuses institutions de la santé et qu'il y a une sensibilisation de la culture autochtone auprès des prestataires de services. Mais il demeure important pour les Premières Nations de s'autoreprésenter et non de laisser d'autres déterminer ce qui est bon ou mauvais pour eux. La collaboration entre les nations devient de plus en plus importante et les nouvelles générations développent le désir d'effectuer les changements nécessaires pour leurs bien-être respectifs. Les projets d'envergure ne cessent de se multiplier. Quels changements permettront aux Premières Nations de s'armer avec les meilleurs alliés possibles ? 🌱

SOURCES DISPONIBLES au www.gazettemauricie.com

HAÏTI

De la terre de la liberté à la violation des droits humains

De la bouche de plus d'un, le droit à la liberté et à la vie est menacé en Haïti. Évidemment, les actes de criminalité, de représailles et d'enlèvements en série durant ces trois dernières années ne démentent pas cet état de fait. Où sont passées les autorités ? À quelle fin fait-on régner la terreur au sein de la population haïtienne ?

SAMUEL JEAN
COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES

Le 1^{er} janvier dernier a marqué la 217^e année de la proclamation de l'indépendance d'Haïti. Une date qui rappelle la bravoure d'un ensemble d'esclaves décidant de vivre libres ou mourir. Ce faisant, ils sont parvenus à mettre en échec l'armée napoléonienne et donner naissance à la première république noire du monde le 1^{er} janvier 1804. Cette date symbolise également la fierté du peuple haïtien. La liberté, la résistance, l'égalité entre tous êtres humains... Cependant, au lendemain de l'indépendance, les nouveaux dirigeants n'ont pas réussi à instaurer un système structuré garantissant le bien-être de tous. Parallèlement à l'hostilité des puissances colonialistes de l'époque, les crises intestines entre les groupes sociaux ont rongé systématiquement Haïti. En outre, la course au pouvoir politique a toujours été l'élément déclencheur conduisant le pays à des périodes d'impasses et d'instabilité politiques. Lesquelles ont favorisé l'implantation des pouvoirs autoritaires, des occupations étrangères et des crises socio-économiques aiguës. Qu'en est-il aujourd'hui dans ce pays démocratique ?

L'INSÉCURITÉ GÉNÉRALISÉE ET LES MASSACRES COMMANDITÉS
Force est de constater que le phénomène d'insécurité bat son plein en Haïti depuis

un bon bout de temps. Nul n'est à l'abri. Les forces de l'ordre ne sont pas toujours bien équipées pour répondre aux attaques des malfrats. Pour certains, cela est dû à la mauvaise gouvernance du pays, qui entre autres, favorise le trafic illicite des armes à feu venant d'autres pays. D'où la recrudescence de la violence et des gangs armés dans presque toutes les régions, et ce, à des fins politiques.

Plusieurs de ces crimes enregistrés ces dernières années sont liés à la position idéologique ou politique des victimes. Les personnes décidant de jouir pleinement de leur liberté d'expression en font les frais. Pensons à l'assassinat de Me Monferrier Dorval, à son domicile, le 28 août 2020 et celui de Gregory Saint-Hilaire, étudiant de l'Université d'État d'Haïti, qui a reçu une balle dans le dos dans l'enceinte même de son école, le 2 octobre 2020. Tous deux avaient un discours prônant le changement du pays. Ils affichaient publiquement leurs désaccords avec le mode de gestion de la chose publique et revendiquaient une vie meilleure pour le peuple. Soulignons par ailleurs que les quartiers démunis font souvent l'objet de scènes de crimes et de massacres sous le regard fainéant des autorités en place. Le massacre de La Saline, en novembre 2018, qui a ôté la vie d'une vingtaine de personnes, n'est pas le seul sur la liste. Néanmoins, plusieurs organisations

haïtiennes de défense des droits humains et de la communauté internationale ont dénoncé et rapporté que des gangs réputés proches du pouvoir exécutif seraient les responsables de ce massacre. En effet, dans plusieurs zones d'Haïti c'est plutôt la logique des armes qui remplace la loi tandis que le pays approche d'une période électorale.

LA PRÉSIDENTE DE JOVENEL MOÏSE ET LES ENJEUX DÉMOCRATIQUES
Contesté par plusieurs regroupements politiques, dont une bonne partie de la population, le président Jovenel Moïse a rencontré et rencontre encore de grandes difficultés depuis son élection en novembre 2016. Selon lui, les difficultés structurelles héritées de ses prédécesseurs et les multiples manifestations populaires constituent des entraves qui l'empêchent de concrétiser ses projets pour le pays. Ainsi, par son caractère mythomane et son implication dans des dossiers de corruptions, le président a perdu de plus en plus sa légitimité aux yeux du peuple malgré l'appui de la communauté internationale.

D'ailleurs, le bilan de M. Moïse est très insignifiant par rapport à ses promesses de campagne et aux exigences de la Constitution haïtienne. La non-réalisation des élections a conduit, entre autres, au dysfonctionnement du parlement haïtien et à la nomination des cartels municipaux par le président de la république. Depuis janvier 2020, M. Moïse a la latitude de diriger le pays par décret. Selon le quotidien haïtien Le Nouvelliste, entre le 22 janvier et le 9 décembre 2020, le pouvoir exécutif a adopté pas moins de 41 décrets, 120 arrêtés et une nouvelle loi. Le décret portant sur la création du Comité Consultatif Indépendant pour l'élaboration du projet de la Nouvelle Constitution, publié en octobre 2020, et celui portant sur la création de l'Agence Nationale d'Intelligence (ANI), publié en novembre 2020, ont suscité beaucoup de réflexions autour de la velléité dictatoriale du régime en place. Il faudra toutefois attendre la fin du mandat constitutionnel du président, soit le 7 février prochain, pour enfin se faire une idée du destin de la population haïtienne. 

POUR AGIR ET EN SAVOIR PLUS

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
819 373-2598 - WWW.CS3R.ORG
WWW.IN-TERRE-ACTIF.COM



CITOYEN.NE.S DU MONDE ET DE CHEZ NOUS

SEXES, GENRES ET SEXUALITÉS

Normalisons la diversité

Pour les personnes issues des communautés LGBTQ+, la sortie du placard ne constitue pas un événement unique. En effet, pour les individus qui choisissent de divulguer leur orientation sexuelle et leur identité de genre, le coming out doit être répété périodiquement, notamment lors de rencontres médicales, de l'arrivée dans un nouveau milieu de travail ou du développement d'une relation amicale ou amoureuse. Cette pression constante à devoir dévoiler, ou au contraire dissimuler, son identité de genre et son orientation sexuelle résulte de l'établissement de l'hétérosexualité ainsi que de l'identité cisgenre (lorsque le sexe assigné à la naissance correspond à l'identité de genre de la personne) comme étant les seules possibilités normales et valides dans la société.

JUDITH DORÉ MORIN
COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES

UNE SOCIÉTÉ HÉTÉROCISNORMATIVE

Le système hétérocisnormatif se base sur des prescriptions qui se veulent invalidantes et discriminantes pour les membres des communautés LGBTQ+.

L'hétérocisnormativité prône la binarité des sexes (mâle et femelle) et des genres (féminin et masculin). Ce ne sont toutefois pas tous les corps et les individus qui correspondent à cette bicatégorisation. C'est le cas des individus intersexes, dont les caractéristiques biologiques et physiologiques peuvent ne pas correspondre aux critères médicaux du sexe féminin ou masculin, ainsi que des personnes trans, queer, agenres (sans genre) ou non binaires (ni femme ni homme).

Ce système conclut en l'adéquation entre le sexe déterminé à la naissance et le genre auquel la personne s'identifie. La réalité est pourtant que certaines femmes ont un pénis et des testicules, tout comme certains hommes ont un utérus et des menstruations.

Il est aussi assumé que l'attirance romantique et sexuelle ressentie par chaque individu concerne seulement les personnes du sexe opposé. Cette présomption de l'hétérosexualité implique une complémentarité, et même une hiérarchisation, des sexes en plus de sous-entendre une sexualité obligatoire et basée essentiellement sur la pénétration.

LES IMPACTS NÉGATIFS

Les conséquences de l'hétérocisnormativité ne se limitent pas aux démonstrations parfois violentes d'homophobie et de transphobie. Ce modèle amène des attentes normatives envers l'anatomie (taille du pénis et du clitoris, association de la virginité à la préservation de l'hymen), lesquelles s'emploient pour expliquer certaines mutilations génitales pratiquées sur les enfants intersexes. Il encourage la sexuaction des lieux (ex : salles de bain, vestiaires), des activités et des règlements (comme les codes vestimentaires).

Le système hétérocisnormatif entraîne également une multitude de micro-agressions et micro-inégalités perpétrées à l'égard des personnes qu'il marginalise. Par

exemple, la bisexualité d'une femme en relation avec un homme peut être remise en question par son entourage. Un individu trans peut se faire continuellement poser des questions intrusives sur ses organes génitaux ou ses pratiques sexuelles. L'identité de genre ou l'orientation sexuelle d'une personne peut être infériorisée, invisibilisée ou présentée de façon inadéquate dans les médias, les contenus scolaires, les produits culturels et même dans des formulaires administratifs.

QUE FAIRE?

Dans son essai Hétéro, l'école? (2019), la sociologue Gabrielle Richard fait état du rôle que jouent les institutions scolaires dans la mise en genre des jeunes et dans la définition d'une sexualité saine basée sur la norme hétérosexuelle. L'autrice propose, afin de limiter la perpétuation de

l'hétérocisnormativité dans les milieux scolaires, une éducation positive (notamment en abordant les notions de plaisir et de désir sexuels), inclusive (qui considère et valorise la diversité des sexes, des genres et des orientations sexuelles) et antioppressive (en expliquant comment la sexualité se déploie au sein de rapports de pouvoirs liés, entre autres, au genre, à la racisation et à l'âge des individus).

L'emploi d'un langage épïcène, l'abolissement des lieux sexués ainsi que l'utilisation des pronoms (elle, ille, iel, il, etc.) et des identifications choisis par les personnes elles-mêmes constituent d'autres actions à encourager afin de tendre vers une société plus égalitaire et respectueuse de la diversité de ses membres, parce que chaque personne devrait avoir le droit de se sentir normale et valide. 



Le projet Citoyen.ne.s du monde et de chez nous est une réalisation du Comité de Solidarité/Trois-Rivières. Il est rendu possible grâce à la contribution de Service jeunesse Canada.



Financé par le Gouvernement du Canada par le programme Service jeunesse Canada





Aide-nous à orienter nos actions en répondant à ce court sondage.
fr.surveymonkey.com/r/parlons_solidarite



Le programme de coopération volontaire du CECI bénéficie de l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.



Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches



Vous êtes là quand les gens que vous aimez vivent un mauvais moment. Ne vous oubliez pas. Des solutions existent pour aller mieux.

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. **N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.**

Prenez soin de vous

- Misez sur vos forces personnelles et ayez confiance en vos capacités.
- Rappelez-vous les stratégies gagnantes que vous avez utilisées par le passé pour traverser une période difficile. Il n'y a pas de recette unique, chaque personne doit trouver ce qui lui fait du bien.
- Accordez-vous de petits plaisirs (écouter de la musique, prendre un bain chaud, lire, pratiquer une activité physique, etc.).
- Si c'est accessible, allez dans la nature et respirez profondément et lentement.
- Apprenez à déléguer et à accepter l'aide des autres.
- Demandez de l'aide quand vous vous sentez dépassé par les événements. **Ce n'est pas un signe de faiblesse, c'est vous montrer assez fort pour prendre les moyens de vous aider.**
- Contribuez à l'entraide et à la solidarité tout en respectant vos limites personnelles et les consignes de santé publique. Le fait d'aider les autres peut contribuer à votre mieux-être et au leur.
- Prenez le temps de réfléchir à ce qui a un sens ou de la valeur à vos yeux. Pensez aux choses importantes dans votre vie auxquelles vous pouvez vous accrocher quand vous traversez une période difficile.
- Limitez les facteurs qui vous causent du stress.
- Bien qu'il soit important de vous informer adéquatement, limitez le temps passé à chercher de l'information au sujet de la COVID-19 et de ses conséquences, car une surexposition peut contribuer à faire augmenter les réactions de stress, d'anxiété ou de déprime.



Outil numérique *Aller mieux à ma façon*

Aller mieux à ma façon est un outil numérique d'autogestion de la santé émotionnelle. Si vous vivez des difficultés liées au stress, à l'anxiété ou à la détresse, cet outil peut contribuer à votre mieux-être puisqu'il permet de mettre en place des actions concrètes et adaptées à votre situation. Pour en savoir plus, consultez [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)



Laissez vos émotions s'exprimer

- Gardez en tête que toutes les émotions sont normales, qu'elles ont une fonction et qu'il faut se permettre de les vivre sans jugement.
- Verbalisez ce que vous vivez. Vous vous sentez seul? Vous avez des préoccupations?
- Donnez-vous la permission d'exprimer vos émotions à une personne de confiance ou de les exprimer par le moyen de l'écriture, en appelant une ligne d'écoute téléphonique ou autrement.
- Ne vous attendez pas nécessairement à ce que votre entourage soit capable de lire en vous. Exprimez vos besoins.
- Faites de la place à vos émotions et aussi à celles de vos proches.



Utilisez judicieusement les médias sociaux

- Ne partagez pas n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Les mauvaises informations peuvent avoir des effets néfastes et nuire aux efforts de tous.
- Utilisez les réseaux sociaux pour diffuser des actions positives.
- Regardez des vidéos qui vous feront sourire.



Adoptez de saines habitudes de vie

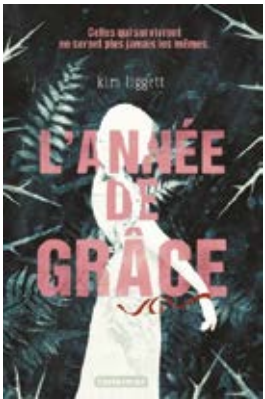
- Tentez de maintenir une certaine routine en ce qui concerne les repas, le repos, le sommeil et les autres activités de la vie quotidienne.
- Prenez le temps de bien manger.
- Couchez-vous à une heure qui vous permet de dormir suffisamment.
- Pratiquez des activités physiques régulièrement, tout en respectant les consignes de santé publique.
- Réduisez votre consommation de stimulants : café, thé, boissons gazeuses ou énergisantes, chocolat, etc.
- Buvez beaucoup d'eau.
- Diminuez ou cessez votre consommation d'alcool, de drogues, de tabac ou votre pratique des jeux de hasard et d'argent.

Aide et ressources

Le prolongement de cette situation inhabituelle pourrait intensifier vos réactions émotionnelles. Vous pourriez par exemple ressentir une plus grande fatigue ou des peurs envahissantes, ou encore avoir de la difficulté à accomplir vos tâches quotidiennes. Portez attention à ces signes et communiquez dès que possible avec les ressources vous permettant d'obtenir de l'aide. Cela pourrait vous aider à gérer vos émotions ou à développer de nouvelles stratégies.

- **Info-Social 811**
Service de consultation téléphonique psychosociale 24/7
- **Regroupement des services d'intervention de crise du Québec**
Offre des services 24/7 pour la population en détresse : centredecrise.ca/listecentres
- **Service d'intervention téléphonique**
Service de consultation téléphonique 24/7 en prévention du suicide : 1 866 APPELLE (277-3553)

De nombreuses autres ressources existent pour vous accompagner, consultez : [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)



L'ANNÉE DE GRÂCE
Kim Liggett,
Éditions Casterman

L'histoire se déroule dans un univers dystopique où les femmes naissent dotées d'une magie envoûtante. Une magie qui se traduit par la beauté et le charisme des jeunes filles, qui attirent dangereusement

la gent masculine. Pourtant, même si les femmes sont avantagées par cette force, l'auteure choisit de donner aux hommes l'autorité et le pouvoir de transformer le don de magie en malédiction. Les femmes sont donc soumises à de nombreuses règles, comme de ne rien révéler sur ce qui se déroule durant l'année de grâce, 'durant laquelle un groupe d'adolescentes doit s'isoler dans un campement de fortune pour dissoudre cette magie ensorcelante avant de revenir vers leurs proches. Certaines pourront retrouver le mari qui les attend depuis leur départ et fonder une famille en espérant ne jamais donner vie à une fille. L'année de grâce est un mélange parfait entre *La servante écarlate* et *Sa majesté des mouches*, qui emprunte un peu à *Hunger Games*. Nous y suivons une jeune fille différente qui, suivant son rejet par les membres du campement, devra faire preuve de résilience et de courage pour affronter ses pairs ainsi que leurs ennemis, les braconniers. Cet excellent roman d'adolescent pourra plaire aux jeunes féministes et aux lecteurs d'histoires parallèles à notre réalité.

Katrine Winter, libraire



LES SORCIÈRES DE PENDLE
Stacey Halls,
Éditions Michel Lafon

L'univers de Fleetwood est soudainement chamboulé lorsqu'elle découvre la missive envoyée par le médecin : si elle enfante à nouveau, c'est la mort qui l'attend. Accablée par la maladie, elle n'a aucune difficulté à croire que

cette quatrième grossesse sera encore un échec, et cette fois, sa vie est en danger. Au fil des événements, sa confiance envers Richard, son mari, ne fait que s'altérer gravement, et la jeune Shuttleworth devra donc prendre son destin en main et s'extirper de ce bourbier par elle-même.

Heureusement pour Fleetwood, la fortune lui sourit et l'amène à rencontrer la mystérieuse Alice Gray, une sage-femme d'exception qui connaît les propriétés des herbes médicinales. La guérison opère et tout se déroule pour le mieux jusqu'à ce qu'Alice se retrouve impliquée contre son gré dans les procès de sorcellerie à Pendle. Elle risque alors la peine de mort. Une amitié très forte pousse alors les jeunes femmes à transcender leurs conditions afin de se sauver mutuellement. Être femme au 17^e siècle se présente déjà comme une condamnation en soi. Le chemin est périlleux, mais il y a Puck, fidèle compagnon canin, et le regard bienveillant des renards dans la forêt. Il semble aussi que les forces de la nature, même si elles paraissent indéchiffrables et parfois effrayantes, sont de leur côté, appuyant leur quête solidaire.

Laurence Primeau, libraire



LES DANSEURS ÉTOILES PARASITENT TON CIEL
Jolène Ruest,
Les éditions XYZ

Jeune diplômée à l'École de Ballet, Prunelle voyait son avenir planifié à la perfection. N'ayant jamais connu l'échec, elle est déstabilisée lorsqu'elle

remarque que sa vie prend soudainement une nouvelle direction. C'est à travers son parcours du quartier Hochelaga-Maisonneuve, en plus de quelques détours au Cap-de-la-Madeleine, que Prunelle confronte ses obsessions et ses désillusions. Heureusement, il y a le *Dairy Queen* et ses nouvelles rencontres qui la sortent de sa zone de confort en l'initiant aux imperfections et à l'univers punk. Alors qu'elle se remet en question, Prunelle prend conscience de ses capacités et décide tranquillement de se réinventer. Jolène Ruest nous propose une lecture remplie d'humour et de sensibilité où le monde de la danse classique se mélange parfaitement à celui de la crème glacée.

Juliette Bossé, libraire



SUGGESTIONS DE NOS CINÉPHILES

CHARLES FONTAINE



LA LUTTE DES CLASSES
France. 2019. Comédie de Michel Leclerc avec Leila Bekhti, Édouard Baer

Une famille parisienne quitte le bouillonnement de la ville pour venir s'installer dans une petite maison de banlieue, là où Sofia (Leila Bekhti), érudite avocate d'origine maghrébine a elle-même grandi. Or, la réalité du quartier a quelque peu changé et les difficultés commencent à poindre. Le grand dilemme porte sur l'éducation de leur fils, Corentin, qui refuse désormais de se rendre à l'école primaire du quartier désertée par ses copains. Les parents mieux nantis ont choisi de placer leurs enfants sur les bancs de l'institution privée et catholique Saint Benoît. Si Paul (Édouard Baer), musicien et anarchiste dans l'âme, et Sofia, fille d'immigrante, veulent le meilleur pour leur fils, il n'est pas si aisé pour eux de tourner le dos à leurs idéaux égalitaristes et républicains. Ainsi, entre les moments de tendresse et ceux de désillusion, un réel déchirement s'opère et met à rude épreuve cette famille prise en étau entre ses valeurs personnelles et ses obligations parentales.

C'est sur un ton amusant et léger que Michel Leclerc (*Télé Gaucha*, *Le Nom des gens*) aborde l'épineuse question de la lutte des classes qui persiste en France. Illustrant avec brio la réalité d'un couple bourgeois-bohème, le cinéaste a su doser la part dramatique et comique pour faire de *La lutte des classes* un film intelligent et touchant sur la dichotomie valeurs personnelles/réalités sociales, le vivre-ensemble, la mixité sociale, la laïcité et la vie de couple. Le scénario limpide, quoiqu'un peu prévisible, permet à Leclerc de produire un film chargé sans toutefois être lourd ou moralisateur. Si la réalité des banlieues françaises ne trouve pas forcément son pareil au Québec, les thèmes et les enjeux abordés, supportés par un jeu honnête et juste de Baer et Bekhti, y sont suffisamment universels pour tisser des ponts avec ce que vivent de nombreuses familles québécoises.

Le film est à voir gratuitement du 18 au 24 février sur le site internet du Cinéma Moderne (www.cinemamoderne.com) + Discussion avec le réalisateur Michel Leclerc et la scénariste Baya Kasmi le dimanche 21 février à 15h

Présenté en collaboration avec le Mouvement L'école ensemble



ALCOOTEST (DRUK)
Danemark. 2020. Comédie dramatique de Thomas Vinterberg avec Mads Mikkelsen

La vie rangée et tranquille de quatre amis enseignants dans un collège de Copenhague se trouve changée lorsque ceux-ci expérimentent une théorie selon laquelle l'humain serait né avec un léger déficit d'alcool dans le sang. Selon cette même théorie, l'alcool permettrait aux humains de développer leur plein potentiel. C'est donc avec rigueur scientifique que Martin (Mads Mikkelsen) et ses collègues maintiendront un certain niveau d'alcoolémie pour faire face aux tâches éprouvantes de la quotidienneté. Des quatre membres du groupe, Martin se voit le plus favorisé par cette expérimentation. Sa carrière d'enseignant, auparavant embourbée dans la morosité et dans l'ennui, reprend de l'altitude alors que les étudiants découvrent un professeur à la flamme renouvelée. Sa vie personnelle se trouve aussi gagnante de cet élan de joie et de légère ébriété. Pour Martin, la théorie semble alors tenir sa promesse. Et pour les autres ? Pas forcément. Que faire alors ? Augmenter la dose, évidemment.

Vinterberg (*La chasse*, *Festen*) s'est fait connaître en même temps que Lars Von Trier et les autres tenants du Dogme95, un mouvement du renouveau du cinéma scandinave. S'il a depuis abandonné ses dogmes, il est aujourd'hui passé maître du grand écran et nous livre, dans les dernières années, des films d'une grande qualité. *Alcootest* ne fait pas exception à la règle. Cette comédie intelligente porte un regard objectif sur la situation de l'alcoolisme dans la société danoise et trouve un écho profond chez nous, en ces temps où l'isolement et le stress pèsent sur la société et poussent certain-e-s vers cette dépendance. Le traitement naturaliste et le jeu irréprochable de Mikkelsen (*La chasse*, *Arctic*) font d'*Alcootest* un film singulier, sensible et nécessaire.

***Alcootest* est disponible à la location sur les plateformes iTunes et Google Play.**



ADN
France, Algérie. 2020. Drame de Maiwenn avec Maiwenn, Fanny Ardant, Louis Garrel

Ce cinquième opus très personnel de la réalisatrice française Maiwenn (*Polisse*, *Mon Roi*) raconte l'histoire d'une famille franco-algérienne dont la mort du grand-père, véritable trait d'union pour cette famille dysfonctionnelle, pousse presque à l'implosion. Des dernières heures passées en compagnie du grand-père, Émir, patriarche, ancien militaire et intellectuel algérien, jusqu'à la mise en terre de son corps, la famille est soumise, non sans en éviter les écueils, aux étapes difficiles qu'imposent le deuil et les démarches d'enterrement d'un proche. En parallèle, Neige (incarnée par la cinéaste), petite fille du défunt et véritable protagoniste de cette histoire, sombre dans une profonde crise identitaire. Cette mère divorcée, dépassée par la tournure que prend sa vie et aux prises avec des troubles alimentaires, s'accroche à ses anciennes racines algériennes. Les deux trames s'entrechoquent à mesure que Neige entreprend cette authentique exploration existentielle et se confronte aux siens dans ces moments de peine et de crise. La perte d'un être cher semble alors être pour Neige le coup marquant un nouveau départ.

Presque de l'ordre de l'autofiction, ce drame familial de la désormais bien établie Maiwenn, semble parfois sombrer un peu trop dans la complaisance. Si les thèmes de l'identité, de la famille, des secrets et de la maladie mentale sont abordés de front, ils le sont surtout de façon très, voire trop, personnelle. On notera cependant l'extraordinaire talent de la cinéaste à créer d'admirables moments de cinéma. D'une dispute rigolote qui éclate au moment de choisir le cercueil, au dîner cauchemardesque avec un père venimeux, en passant par un : « Tu me dégoutes » lancé en plein visage d'une Fanny Ardent dans la peau d'une mère toxique, on comprend à tout le moins ce qui a mené *ADN* à la course à la Palme d'Or à Cannes l'an dernier. Maiwenn sait se mettre en scène à merveille, que ça nous plaise ou non.

***ADN* est disponible avec un abonnement à la plateforme Netflix.**



T'AS UN VILLAGE DANS L'OREILLE

Balado aux allures de visite guidée du folklore caxtonien, « *T'as un village dans l'oreille* » est une création originale du légendaire Fred Pellerin.

Qu'on y parle du forgeron Riopel, de Babine, de Madame Gélinas ou de la belle Lurette, chacun des 12 épisodes de la série permet d'en apprendre un peu plus sur le passé et le présent de Saint-Élie.

Avec ce projet, Fred Pellerin ne se contente pas de brouiller les frontières entre la réalité et la fiction, il nous amène à réaliser en quoi les légendes façonnent notre vision du monde. En effet, plus que de simples histoires, ces dernières servent aussi bien de divertissement que de liant social. À écouter Fred nous en parler, pas étonnant que celles et ceux qui habitent Saint-Élie soient aussi attaché-e-s à leur municipalité!

Balado disponible sur l'application Radio-Canada OHdio.



TRANSMISSION

Le grand-père d'Annie Desrochers est l'un des principaux instigateurs du projet de barrages hydroélectriques de la Baie-James lancé par le gouvernement de Robert Bourassa au début des années 70. Près de 50 ans plus tard, la journaliste d'expérience se questionne quant aux impacts de ce projet d'envergure sur le Québec comme sur sa famille.

Afin de répondre à ses questions, Desrochers part avec ses trois fils en direction du barrage Robert-Bourassa (LG2) sur la rivière Chisasibi, plus communément appelée la rivière Grande. Commence alors un voyage à travers le temps et l'espace qui permettra aux trois jeunes aventuriers et à leur mère de réaliser l'ampleur des impacts négatifs du projet de la Baie-James sur l'environnement et les populations crie du Nord du Québec. Comme quoi « le projet du siècle » n'aura pas eu que du bon!

Balado disponible sur l'application Radio-Canada OHdio et Apple Podcasts.



LES AMAZONES

Toutes les semaines (ou presque) depuis 5 ans, les Amazones se réunissent pour discuter de culture geek. Drôles, profondes, rafraichissantes, leurs discussions jettent un regard nouveau sur ce que la culture populaire a de meilleur (et de pire) à offrir.

Armé-e-s de leur grille d'analyse féministe et d'une curiosité sans limite, les animateurices de l'émission peuvent aussi bien parler de jeux vidéo, de séries télé et de films, que de créatures mythiques ou de fandoms bien spécifiques. En fait, après un peu plus de 150 épisodes, les sujets couverts par les Amazones sont si nombreux et si variés qu'il est difficile, voire impossible de ne pas y trouver de quoi vous faire plaisir.

Balado disponible sur CHOQ.ca, Apple Podcasts, Spotify, Podtail et BaladoQuebec.

CULTURE TROIS-RIVIÈRES

Le remède culturel de Guillaume Vermette

La culture nous fait du bien et, malgré la distance, Culture Trois-Rivières vous la partage! À travers la voix de ses employés, de ses partenaires, de ses clients, de personnalités et d'artistes, osez découvrir un nouveau remède culturel. Guillaume Vermette explique ici comment les arts et la culture lui font du bien.

ÉLIANE ABBOTT

CET ARTICLE EST UNE PRODUCTION DE CULTURE TROIS-RIVIÈRES

« Je vais prêcher pour ma paroisse : le cirque! », s'exclame Guillaume Vermette en riant, lorsqu'on lui demande quel est son remède culturel.

Le clown humanitaire est impliqué dans toutes sortes de causes sociales et humanitaires au Québec et un peu partout sur la planète. Dans ses temps libres, il visionne, consomme et pratique quotidiennement l'art du cirque. Toutefois, attention de ne pas confondre sa passion et sa profession. Guillaume est avant tout un clown dans la vie, non pas un artiste de cirque, mais bien un comédien dont la mission est de changer le monde, un sourire à la fois.

« Ce que je trouve magnifique du cirque, c'est que c'est la combinaison parfaite entre l'activité physique et l'activité performative et créative. Je m'ennuie généralement dans les sports réguliers, car ça manque de créativité et parce que je suis quelqu'un de peu compétitif. »

« Pas besoin d'être équipé avec du matériel sensationnel et dispendieux. On associe souvent le cirque avec de grosses choses, mais ça commence souvent qu'avec une balle pour apprendre à jongler ou encore qu'avec ses mains pour apprendre se tenir en équilibre. C'est l'un des sports et l'une des activités artistiques les plus accessibles

à tous. Les gens peuvent faire ça tout seul dans leur salon, un peu comme le yoga, qui a beaucoup en commun avec le cirque », remarque-t-il.

D'un point de vue social, Guillaume croit que l'art de rue, l'intervention et l'art du cirque se marient à merveille. Ils répondent à un besoin de briser l'isolement et sont pour lui très inclusifs. Il a eu la chance de le constater maintes fois lors de performances dans les CHSLD et les résidences de personnes âgées avec la Caravane philanthrope, dans le cadre de leur volet humanitaire. « Le cirque c'est la magie, le bonheur et les sourires. Tout le monde aime le cirque et tout le monde peut faire du cirque. »

On le sait, la pandémie est difficile pour beaucoup de gens et particulièrement pour les artistes. « On dit : « Adaptez-vous! Adaptez-vous et faites des trucs en ligne, par exemple. » Parmi les rares artistes qui ont pu continuer d'être actifs et pratiquer leur art, il y a les amuseurs publics », constate Guillaume. « Parce que c'est à l'extérieur, et parce que notre spécialité, c'est l'interaction direct avec les gens et que c'est de ça qu'on a collectivement besoin en ce moment. »

Guillaume ne peut s'empêcher de penser aux artistes de ces disciplines. « Je trouve ça triste ce qui se passe en ce moment. Je crois me rappeler d'une statistique qui disait que c'est près de 70% des artistes qui auront lâché le domaine à cause de la pandémie. J'espère que lorsque ce sera possible, les gens vont se

déplacer pour aller voir de petites troupes de cirque et des amuseurs publics. »

Fait intéressant, quand Guillaume se présente dans un festival, ce n'est généralement pas pour voir les artistes qui performeront sur scène, mais plutôt pour voir les artistes qui présenteront du théâtre de rue. « Les performances dans des lieux public, de manière spontanée et près des gens. J'adore ça! », s'exclame-t-il. Chaque année, sur la rue des Forges, beaucoup de performances ont lieu. « On est chanceux! Je ne pense pas que les gens réalisent la chance qu'ils ont de l'offre culturelle offerte dans nos endroits publics », constate Guillaume. Il lui est déjà arrivé de croiser l'un des meilleurs jongleurs au monde, ici-même à Trois-Rivières, en train de jongler avec sept ballons de

basketball. Les gens, ne connaissant pas les artistes comme dans d'autres types de discipline, passaient à côté sans même s'en rendre compte.

Selon le clown humanitaire, le Québec possède l'une des meilleures offres de cirque au monde en termes de qualité. « Je crois qu'on ne le réalise pas encore tout à fait et qu'on ne l'apprécie pas encore à sa juste valeur. On peut en être fier! Je pense que c'est un milieu qui mérite notre amour, et plus que jamais en ce moment. »

« Les artistes de cirque sont des gens excessivement passionnés. C'est un peu comme respirer, ce n'est pas négociable. À tous les jours, il nous en faut. Ça nous fait du bien! », témoigne-t-il en riant. 🎪



publicite@lebulletindeschenaux.com

G LA REMISE EN QUESTION

Passées sous silence, taboues ou carrément controversées, les questions posées dans cet espace cherchent à remettre en question le statu quo et les idées préconçues, afin de susciter la réflexion! Ce mois-ci, La Gazette interpelle des acteurs du milieu communautaire pour répondre aux questions suivantes :

L'action communautaire autonome est-elle toujours autonome? Les organismes communautaires sont-ils devenus de simples sous-traitants à rabais des services publics? Le tigre communautaire a-t-il perdu ses griffes?

HENRI LAMOUREUX

AUTEUR ET SOCIO-ÉTHICIEN

Le Québec se présente comme une société distincte se caractérisant par sa culture, ses outils de développement économique, ses institutions politiques et un vaste archipel d'organismes communautaires qualifiés d'autonomes.

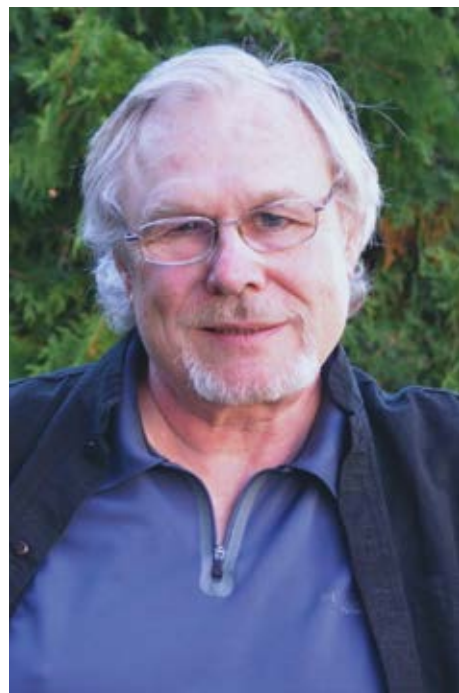
Généralement, ces organismes réalisent quatre types d'activités visant le bien commun. a) Ils livrent des services de toute première nécessité là où de tels services ne sont pas ou sont mal rendus. b) Ils réalisent un important travail d'éducation populaire visant à élever le niveau d'autonomie des gens afin qu'ils soient des sujets actifs de leur développement. c) Ils sont aussi un relai entre certains groupes sociaux et l'État. d) Si nécessaire, ils développeront des stratégies de lutte visant à rendre notre société plus cohérente par rapport aux valeurs qui nous caractérisent et nous animent.

UNE AUTONOMIE MENACÉE?

La question se pose, notamment dans le contexte où l'État, reconnaissant de facto leur indéniable utilité sociale, offre à ces organismes un important soutien financier. Dans la mesure où ce soutien n'est pas conditionnel à des directives imposées par l'État visant leur fonctionnement ou leur stratégie d'intervention, l'autonomie des organismes devrait être préservée.

Une autre inquiétude se manifeste depuis que d'importants mouvements se sont développés pour donner corps à ce que la CSN qualifiait au siècle dernier de « deuxième front », soit celui des conditions de vie. Les organismes communautaires sont le produit de la nécessité ; étant au plus proche de leurs milieux. Il peut être tentant pour les instances politiques et administratives, de relayer à ces ressources de la société civile une part de responsabilités dans la gestion de certains problèmes socio-sanitaires. Ceux-ci deviennent alors des sous-traitants de l'État et accomplissent, généralement à rabais, des tâches qui devraient être réalisées par des salariées de la fonction publique.

Comment faire alors pour à la fois répondre aux besoins du moment tout en demeurant déterminés à combattre un système qui entretient les problèmes socio-sanitaires auxquels nous sommes confrontés? Telle est la question que je me pose après cinquante ans d'engagement social.



MARC BENOÎT

COORDONNATEUR DU REGROUPEMENT DES ORGANISMES D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME DE LA MAURICIE (ROÉPAM)

D'un point de vue strictement légal, le milieu communautaire préserve toujours son autonomie face à l'état québécois. Néanmoins, l'arrivée progressive du financement dit « par projet » (et non à la mission globale) a de facto forcé le milieu communautaire à abandonner une certaine part de son autonomie au profit des bailleurs de fonds. Il existe dès lors un décalage entre la définition officielle de ce que sont l'action communautaire autonome et sa réalité concrète, tel qu'elle est vécue par les différents organismes.

C'est un secret de polichinelle que le milieu communautaire s'est « professionnalisé » au fil du temps. Il est passé d'un mouvement bénévole imprégné par la foi catholique à un milieu où le salariat laïcisé prédomine largement. Cette transformation vers le salariat fut généralement positive, plus particulièrement pour l'autonomie financière des femmes au Québec (celles-ci composent très majoritairement le milieu communautaire). Par contre, cette transformation majeure a aussi provoqué un effet pervers : la création d'une opposition artificielle entre le salariat peu syndiqué (et souvent mal payé) des organismes communautaires et le fonctionariat très syndiqué (et bien rémunéré) de l'État québécois. Dans ce cas précis, même si on ne peut parler de sous-traitance au sens réel du terme, il existe bel et bien une tendance lourde au sein de la classe politique à percevoir le milieu communautaire telle une source de services publics « bon marché ».

Le milieu communautaire ne forme pas un ensemble monolithique et certains secteurs d'activités ont – de par la nature même de leur mission – une approche plus revendicatrice que d'autres. Cette réalité est largement comprise et acceptée. Il faut cependant s'inquiéter de l'influence croissante au sein des organismes communautaires de ce que nous pourrions appeler, faute de mieux, un « modèle de gestion inspiré des PME ». Ce modèle de gestion est axé sur quelques éléments clés : l'importance de l'image de marque, l'efficacité et le développement des services offerts, une hiérarchie relativement stricte ainsi qu'une dépolitisation complète des activités. Si cette influence venait à s'incruster définitivement au sein du milieu communautaire, ce dernier ne perdrait pas simplement ses griffes, mais aussi une grande part de son identité.



MARIE-LINE AUDET

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (TNCDC)

Un des constats que l'on retire du règne libéral des deux dernières décennies, c'est une évolution du rapport entre le gouvernement et les organismes d'action communautaire qui tend vers l'instrumentalisation et la prestation de services. Ceci dit, plusieurs événements récents me laissent entrevoir une réaffirmation de l'autonomie des organismes communautaires.

D'abord, le gouvernement du Québec a mené en 2019 une vaste consultation en vue de déployer un nouveau plan d'action gouvernemental en action communautaire axé sur un meilleur soutien, une meilleure reconnaissance et s'inscrivant dans le renforcement de la politique de l'action communautaire de 2001 qui reconnaît l'autonomie des organismes. Plus d'une centaine de mémoires ont été déposés afin de mettre en lumière les besoins, mais aussi de réitérer la prépondérance du soutien gouvernemental à la mission et l'importance de l'autonomie de gestion et d'action des organismes. Même les consultations auprès des milieux municipal et philanthropique débouchent sur les mêmes constats. Il semble donc y avoir un consensus.

Par ailleurs, il va sans dire que si les organismes d'action communautaire sont en mesure de jouer un rôle clé pendant la crise socio-sanitaire actuelle : c'est grâce à leur autonomie face aux orientations gouvernementales. C'est elle qui leur permet d'avoir une grande capacité de résilience et d'adaptation, et ce, sans incidence aucune sur les conventions de subvention. On a laissé aux conseils d'administration le soin d'évaluer la capacité de l'organisme de rendre ou non des services adaptés de façon sécuritaire pour les travailleuses et pour les populations qu'ils rejoignent.

En somme, avec l'arrivée d'une nouvelle administration, les organismes nourrissent l'espoir que les rapports de pouvoirs s'estompent et que le milieu communautaire soit traité en réel partenaire du gouvernement du Québec. Ainsi, on s'attend à un moment historique au printemps prochain avec l'annonce d'un nouveau plan d'action gouvernemental en action communautaire. Si le gouvernement semble être à l'écoute, reste à voir s'il profitera de l'occasion pour mettre en place un meilleur financement à la mission et des mesures structurantes pour améliorer le respect de l'autonomie des groupes.



MARIE-PIER DROUIN

AU NOM DE L'INTER-CDC DE LA MAURICIE

Une chose est sûre, le tigre « communautaire » n'a pas perdu ses griffes ! Son approche globale, qui place la personne au cœur de l'intervention, préconisant la prévention, l'écoute et les pratiques citoyennes a fait ses preuves. Son expertise se distingue par une culture de prise en charge du milieu par et pour celui-ci et cette expertise commence là où s'arrête le travail du réseau public.

De ce fait, la mise à mal du système public des dernières décennies a mis une pression énorme sur les groupes communautaires, les amenant inévitablement à pallier lorsque le système déborde. Trop souvent les lacunes du système se transposent sur les épaules des travailleuses et travailleurs du communautaire. Lorsqu'on sait que les groupes communautaires naissent de la volonté de citoyennes et de citoyens de trouver une réponse adéquate à leurs difficultés, force est de constater que les besoins sont énormes au sein de nos collectivités.

Il est vrai que pour développer une expertise de plus en plus nécessaire, en répondant à une demande de plus en plus grande, les organismes communautaires font face à un enjeu important de financement.

L'insuffisance du financement à la mission et les balises rigides du financement par projet, réduit considérablement le pouvoir d'agir autrement des groupes communautaires et leur liberté de faire les choses à leur façon.

L'autonomie des groupes se traduit par la force de leur vie associative et démocratique, mais les contraintes de financement représentent toujours un danger pour le maintien de cette autonomie. Avec ces nombreuses contraintes auxquelles ils font face, le maintien d'un tel niveau d'autonomie démontre une fois de plus leur capacité de résistance et la vigueur de leurs principes. Seul un financement à la mission suffisant pourra réduire les risques de voir le tigre perdre ses griffes.



LE COMMUNAUTAIRE :
Un tigre
dégriffé ?

Comme dans plusieurs sphères de la société, la pandémie aura exacerbé les enjeux auxquels le mouvement de l’Action communautaire autonome (ACA), regroupant 4000 organismes à pied d’œuvre sur l’ensemble du territoire québécois, fait face depuis plusieurs années.

D’aucuns saluent actuellement la création à l’automne dernier de l’Observatoire de l’ACA, auxquels participent plusieurs regroupements d’organismes communautaires et dont la mission est soutenue par le Ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité Sociale.

À l’heure de la compilation des données plus spécifiques à la crise, un premier rapport publié à l’automne dernier par le Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l’emploi, la pauvreté et l’exclusion sociale (GIREPS) aura porté notre attention sur les problématiques de long terme relatives aux conditions des travailleurs et travailleurs du communautaire ainsi qu’à la fragilisation de l’autonomie des organismes face à la dynamique contractuelle imposée par leurs bailleurs de fonds (État, Fondations caritatives).

Éclairé par nos échanges avec les représentants de divers regroupements d’organismes communautaires, notre dossier fait état de lieux des difficultés encourues et des revendications du mouvement de l’ACA. En amont de la campagne de mobilisation Engagez-vous pour le communautaire (17 février : Journée d’actions unitaires) et du Forum VOIR GRAND organisé par le Réseau québécois de l’Action communautaire autonome (RQ-ACA) (22-23-24 mars), nous espérons que ce mini-dossier puisse contribuer à sa façon à la conscientisation des citoyen.nes, mais surtout, des décideurs politiques face à la précarité que doivent endosser ces acteur.trices sociaux de première ligne dans la réalisation de leur mission, des plus essentielles.

Le communautaire : un tigre dégriffé ? Si la réponse n’est peut-être pas aussi simple que la question le suppose, il semble toutefois qu’une remise en question de notre reconnaissance sociale et politique de l’ACA s’impose !

LA VOCATION DU COMMUNAUTAIRE

Le cœur au bas de l’échelle

Alors que l’Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux accuse le ministre Lionel Carmant de « dérouler le tapis rouge au secteur privé », les conditions des travailleurs.euses communautaires en santé mentale, quant à elles, n’arrivent même pas à la cheville de celles du secteur public (CIUSSS).



ALEX DORVAL

PERTE DE STABILITÉ

« L’important en santé mentale c’est la constance et la stabilité. Si notre personnel change, on n’a pas cette stabilité-là. », laisse tomber Yves Blanchette, directeur du Regroupement des organismes de base en santé mentale de la région sociosanitaire 04 (ROBSM-MCQ). Ce regroupement représente 30 organismes communautaires offrant en Mauricie/ Centre-du-Québec, divers services en santé mentale : entraide, soutien aux parents et proches, hébergement, prévention du suicide, soutien au travail et soutien au logement.

Cette perte de stabilité se fait directement sentir tant chez ceux et celles qui bénéficient des services que chez les proches et bénévoles. « Je le vois chez les proches. Quand il y a un changement d’intervenant dû au roulement de personnel, ça crée de l’insécurité et ça demande une période d’adaptation d’une durée souvent plus longue que le roulement d’employé.es. », témoigne Line, parente d’une personne vivant avec des troubles de santé mentale et bénévole au ROBSM-MCQ.

ON VEUT UNE RÉPONSE STRUCTURELLE

Selon M. Blanchette, le moral des troupes inquiète grandement le milieu communautaire et les attentes sont grandes envers les gouvernements. « Nous vivons une crise structurelle. Ça n’allait pas si bien que ça. Y’a une crise et ça va encore plus mal. La réponse est actuellement ponctuelle. On souhaite qu’il y ait une réflexion sociale qui nous amène vers une réponse structurelle. On sait que la situation va s’étendre jusqu’à 5 ans au-delà de la crise, et on sait que la tâche de rattraper ça va incomber aux organismes en santé mentale. », lance-t-il.

M. Blanchette insiste : « Ces gens-là vont avoir besoin de service dans leur quotidien et c’est le communautaire qui fait ça. Présentement on le fait sur la sueur de nos employé.es parce qu’on n’a pas les moyens de les rémunérer adéquatement. ».

QUI PAYE LE PRIX DE LA VOCATION ?

Lorsqu’on lui demande comment expliquer l’écart entre les conditions de travail du communautaire et celles du réseau public, M. Blanchette y va d’un diagnostic accablant : « On se fait beaucoup sous-traiter, on se fait beaucoup envoyer des dossiers avec un financement et des grilles d’honoraires qui ne sont pas adéquats, mais parce qu’on est des gens de mission et de vocation on le fait. »

Or, les gestionnaires rencontrés nous ont tous confié leur désarroi face la reconnaissance de la « juste valeur » du travail de vocation. Le milieu se questionne à savoir : qui paye vraiment le prix de la vocation ? Ceux qui commandent le service et l’expertise (l’État) ou ceux qui l’octroient (travailleurs.euses et gestionnaires du communautaire) ? Comment le fait de mettre le cœur à l’ouvrage peut-il en venir à justifier des conditions au bas de l’échelle ?

La remise en question par le mouvement communautaire de cette « dynamique contractuelle » entre le réseau public – c’est-à-dire l’État – et les organismes communautaires est au cœur des constats du rapport *Précarité au travail et pratiques de gestion dans le mouvement de l’action communautaire autonome* publiée à l’automne dernier par le Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l’emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS),



Nous nous sommes entretenus avec l’équipe du Regroupement des organismes de base en santé mentale de la région sociosanitaire 04 (ROBSM-MCQ) afin de faire l’état des lieux de leur quotidien dans le contexte de la Covid-19.

« UN DILEMME CORNÉLIEN »

De ce rapport du GIREPS, piloté par les chercheur.euses Mylène Fauvel et Yanick Noisieux, émergent des constats similaires aux témoignages que nous avons récoltés chez les organismes de la région 04 dans le cadre de notre dossier.

Pour Mylène Fauvel, c’est la « logique comptable » imposée par les bailleurs de fonds (États, Fondations caritatives) et les balises de leurs ententes de service qui empêchent les organismes d’accomplir leur mission tout en améliorant les conditions de leurs travailleur.euses.

« N’attendez pas que nos intervenants deviennent nos clients. On a juste besoin pour la même qualité de service d’avoir le même potentiel de payer nos employés. On demande quelque chose de partial avec le réseau. »
- Yves Blanchette, directeur du ROBSM-MCQ

« On peut questionner la relation contractuelle qui s’établit avec le gouvernement qui se vire vers les organismes communautaires en tant que prestataires de service pour répondre à des besoins. Le communautaire voit peut-être d’autres priorités, d’autres manières de faire. La dynamique actuelle démobilise le communautaire et on laisse de côté la transformation sociale. », soulève Mme Fauvel.

Le rapport fait également état du « dilemme cornélien » au cœur de la question des conditions des travailleurs.euses du communautaire :

« ...lorsque l’organisme semble disposer d’une certaine marge de manœuvre financière, la plupart des travailleur.euses se retrouvent face à un choix déchirant : demander l’amélioration de leurs conditions de travail ou maintenir et développer des services et activités permettant d’accomplir adéquatement la mission de l’organisme. C’est cette tension entre conditions de travail et mission de l’organisme que nous appelons un dilemme cornélien, c’est-à-dire un dilemme sans issue. » - Rapport du GIREPS – Mylène Fauvel et Yanick Noisieux

LA SOLUTION ?

La solution ? Et bien elle ne surprendra pas. Tous les intervenants rencontrés ont

martelé la revendication d’un rehaussement significatif du financement à la mission ainsi que la remise en question de cette dynamique « top-down » où l’État commande au communautaire en imposant ses besoins, ses méthodes et surtout, ses budgets. Il leur apparaît complètement illogique qu’on ait recours aux « services » du communautaire lorsque le réseau public déborde, de la même façon qu’on a recours au secteur privé, avec en moins un budget réduit parfois à 2 fois moins que celui du réseau public, étant lui-même la plupart du temps, 2 fois moins que celui qu’on finit par dépenser lorsqu’on choisit de se tourner vers le privé.

« On a juste besoin pour la même qualité de service d’avoir le même potentiel de payer nos employés. On demande quelque chose de partial avec le réseau. », lance Yves Blanchette, directeur du ROBSM-MCQ.

Notons également au passage que le rapport du GIREPS fait état d’un manque à gagner en termes de leviers de représentation et négociation collective au sein du mouvement de l’action communautaire autonome.

AU-DELÀ DE LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE

En mars 2021, le gouvernement québécois procédera à la première mise à jour en 20 ans de sa *Politique de reconnaissance de l’action communautaire autonome*. Or, les attentes sont grandes du côté du communautaire afin de voir au-delà d’une simple « reconnaissance symbolique ».

ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE

Actuellement, plus de 4000 organismes communautaires autonomes font face à d’importants enjeux de sous-financement et d’atteintes à leur autonomie, compromettant ainsi leur mission de transformation sociale. Voici deux événements à mettre au calendrier pour suivre les revendications du milieu communautaire.

Le 17 février se tiendra, surtout sur le web, une série d’actions unitaires dans le cadre de la campagne Engagez-vous pour le communautaire.

Les 22-23 et 24 mars, le Réseau québécois de l’action communautaire autonome (RQ-ACA) vous convie au Forum VOIR GRAND, espace de réflexion et de ressourcement collectif visant à dynamiser l’action politique de l’ACA et actualiser les pratiques de façon cohérente avec les enjeux sociaux et les cadres d’analyse de l’heure.

À noter également que l’équipe du GIREPS travaille actuellement sur une deuxième phase de son étude afin d’évaluer les conséquences de la pandémie sur les conditions de travail et les pratiques de gestion du mouvement communautaire autonome. 📢

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazetteauricie.com

Endosser la précarité pour la combattre

Important taux de roulement des employés, épuisement professionnel fréquent, dévalorisation des compétences des travailleurs, précarité financière, économique et de l’emploi... Les conditions de travail des travailleurs du mouvement communautaire autonome ressemblent aux aspects vulnérables qu’ils essaient de combattre dans la collectivité. La pandémie aura rappelé le rôle fondamental du secteur communautaire pour assurer le lien social face à un désengagement du secteur public.



AGATHE GENTILI

Le Groupe de recherche interuniversitaire sur l’emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS) a mené une étude sur la précarité qui touche les travailleurs(euses) du milieu de l’action communautaire autonome (ACA). Publiée à l’automne 2020, l’étude révèle qu’un travailleur sur cinq aurait vécu un épisode d’épuisement professionnel. Seuls des arrangements hors travail permettraient d’atténuer les effets néfastes de cette précarité. En outre, l’autonomie dans la gestion de leurs horaires cache bien souvent une implication considérable en temps supplémentaire non rémunéré.

Les chercheurs Mylène Fauvel et Yanick Noiseux, responsables de cette étude, constatent notamment que les travailleurs du communautaire doivent « endosser la précarité pour la combattre ».

L’étude démontre que la précarité concerne l’emploi et le poste en lui-même puisque les possibilités d’avancement professionnel sont limitées et que les fluctuations dans le

financement par projet peuvent mener à des congédiements. Elle toucherait aussi le revenu (salaires faibles et situation financière de l’organisme changeante) ainsi que la santé et la sécurité au travail (horaires variables et atypiques, surcharge de travail fréquente, faible proportion des travailleurs protégés par une assurance collective). De plus, le taux de syndicalisation est faible, laissant la défense des droits de travailleurs entre les mains du gestionnaire. Bien souvent, pour boucler le budget, ces derniers doivent avoir recours à des bénévoles et à des emplois subventionnés. Le taux de roulement des employés avoisine 30 %. Dans ces conditions, former une relève s’avère difficile.

Par ailleurs, les employées du milieu sont majoritairement des femmes. En 2018, le Comité sectoriel de main-d’œuvre de l’économie sociale et de l’action communautaire (CSMO-ESAC) chiffrait la représentation des femmes dans le secteur à 67 %.

LA CONVICTION D’OCCUPER UN EMPLOI UTILE
L’attractivité du secteur communautaire autonome réside essentiellement dans les valeurs véhiculées et le sentiment d’utilité dans la collectivité. En santé et services sociaux, le communautaire constitue le filet social que le secteur public ne peut plus assurer après des années de coupures budgétaires.

Les travailleurs voient concrètement les conséquences positives de leur travail sur les populations vulnérables. La reconnaissance et la valorisation de leur implication sociale proviendraient donc finalement des bénéficiaires.

L’autonomie dans l’organisation du travail serait également un élément important pour le personnel des organismes communautaires. Les marges de manœuvre seraient plus grandes par rapport au secteur public et les liens hiérarchiques, en règle générale, moins ressentis.

CRISE PAR-DESSUS CRISE

La pandémie et les mesures sanitaires auront mis en lumière le rôle essentiel des organismes communautaires, l’importance du lien social et de la défense des droits collectifs et sociaux. La connaissance des milieux d’intervention et le lien de proximité qu’entretiennent les organismes communautaires avec les populations vulnérables se sont avérés fondamentaux pour sensibiliser et vulgariser les mesures prises aux niveaux national et régional par les autorités de santé publique.

L’extrême adaptabilité du communautaire aura joué en sa faveur, mais il devient inévitable de se demander combien de temps encore les travailleurs et gestionnaires sauront faire appel à cette flexibilité.

Le recours massif au bénévolat sollicité par le gouvernement québécois – notamment dans les CHSLD et les centres d’hébergement d’urgence – aura occasionné au final une charge de travail supplémentaire pour le personnel de l’ACA qui devait alors assumer l’accueil et la formation des bénévoles.

Il est ressorti de l’étude susmentionnée que l’aide financière octroyée actuellement n’est que ponctuelle et ne permettrait donc pas aux organismes d’améliorer et de stabiliser leur situation, ce qui a pour conséquence de fragiliser l’emploi de nombreux travailleurs communautaires.

À chaque fin d’octobre a lieu la semaine nationale de l’action communautaire autonome. Cet événement rappelle le travail de fond que réalisent chaque jour les travailleurs de ce secteur. Au-delà des remerciements, le financement pérenne inscrirait le mouvement communautaire dans les domaines importants de la relance économique à venir et permettrait de sécuriser un peu plus les travailleurs du milieu. Le gouvernement prévoit d’ailleurs lancer en 2021 un nouveau plan d’action en matière d’action communautaire et il poursuit les consultations auprès des organismes, amorcées en 2019. Ce plan devrait assurer une meilleure reconnaissance du milieu et le soutenir davantage afin que la précarité au travail ne devienne pas une fatalité. 📌

LA PANDÉMIE EN SITUATION DE HANDICAP

Luttes, adaptation et résilience

Portraits d’organismes communautaires œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. Entretien avec Steve Leblanc, directeur du Regroupement Mauricie, et Mélanie Lethiecq, directrice générale de l’Association des handicapés adultes de la Mauricie inc. (AHAM).

ISABELLE AYOTTE

CLIENTÈLE

Selon l’Office des personnes handicapées du Québec, 16,1 % de la population vit avec une limitation significative et persistante. Les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble cognitif seraient plus susceptibles de présenter des difficultés à comprendre et à suivre les règles sanitaires. Leurs routines étant constamment chamboulées depuis mars 2020, cela aurait pour effet de générer anxiété et désorganisation. Mélanie Lethiecq, directrice générale de l’AHAM s’inquiète : « Notre appréhension concerne vraiment la santé mentale des membres ».

EFFETS DE L’ISOLEMENT

Les activités de jour et les soupers communautaires étaient pour certains « leur seule occasion de socialiser, de prendre des responsabilités et de développer leur autonomie », note Steve Leblanc. Les personnes vivant en zone rurale ou ayant difficilement accès à Internet ne peuvent pas participer aux activités en ligne. Madame

Lethiecq constate : « Il y a des pertes d’acquis. Des pertes de saines habitudes de vie. Nous avons donc décidé à l’automne d’instaurer une livraison de bacs d’activités à réaliser seul à la maison, ou en groupe via Messenger. »

DES SERVICES PROACTIFS

Malgré la difficulté d’assurer une présence, la diminution du nombre de personne par groupe et les dérogations requises pour les accompagnateurs, l’équipe de l’AHAM garde le moral et trouve des solutions pour venir en aide à ses membres. « Nous avons distribué 800 masques gratuitement à nos membres, fait des chaînes d’appels, organisé des activités par Messenger, distribué du matériel, des paniers de Noël, etc. Nous avons par la suite repris nos activités en présentiel au local avec toutes les mesures de distanciation afin d’inculquer les bonnes pratiques et méthodes d’hygiène à notre clientèle tout en poursuivant nos activités », relate Mélanie Lethiecq, qui se dit toutefois épatée par la résilience des membres.

SOINS À DOMICILE

La politique de soutien à domicile du ministère de la Santé et des Services sociaux – « Chez soi : le premier choix » – n’est pas appliquée, selon monsieur Leblanc. Les CIUSSS accordent une aide financière par le biais du Chèque-Emploi Service. Selon ce système, la personne handicapée est gestionnaire-employeur de son personnel soignant, qu’elle doit trouver et former elle-même. Cette responsabilité n’est pas une mince tâche si on considère que l’emploi est constitué d’heures coupées et que les déplacements ne sont pas remboursés. Le Regroupement Mauricie se bat pour que le tarif horaire du Chèque-Emploi Service passe de 14,95 \$ à 18 \$, comparativement à 24 \$ de l’heure dans le réseau public en établissement. Plusieurs des bénéficiaires ont une santé précaire et ont dû diminuer le nombre de leurs employés. Le Regroupement Mauricie travaille à

constituer une banque régionale de préposés à domicile afin d’offrir un service de jumelage employeur-employé sécuritaire.

FINANCEMENT

Contrairement aux secteurs public et privé, les préposés aux bénéficiaires travaillant dans les organismes communautaires n’ont pas vu leur salaire bonifié des 4 \$ de l’heure octroyés par le gouvernement. Le Regroupement Mauricie, la résidence Entre-Deux et la Villa Tournesol ont fait la requête pour l’ensemble du Québec. Ils ont rencontré les ministres Jean Boulet, ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, et Sonia LeBel, présidente

du Conseil du Trésor. Un financement supplémentaire a finalement été accordé avant les fêtes par le Conseil du Trésor, mais le montant est encore inconnu.

Rien n’est acquis du côté de la défense des droits et cela démontre le rôle vital des organismes communautaires dans notre société. « Nous craignons une régression majeure du respect des droits des personnes handicapées en matière d’équité sociale, dont plusieurs sont présentement lésées dans la possibilité de combler leurs besoins fondamentaux. L’écart de pauvreté s’intensifie et ça nous inquiète encore plus qu’avant », souligne Mélanie Lethiecq. 📌



Le Regroupement Mauricie se bat pour que le tarif horaire du Chèque-Emploi Service passe de 14,95 \$ à 18 \$, comparativement à 24 \$ de l’heure dans le réseau public en établissement.

« Nous craignons une régression majeure du respect des droits des personnes handicapées en matière d’équité sociale ».
– Mélanie Lethiecq, directrice générale de l’Association des handicapés adultes de la Mauricie inc.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Profession journaliste scientifique

Dans la dernière parution du magazine Le Trente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), journalistes, gestionnaires et analystes médiatiques ont formulé le souhait de voir émerger une plus grande culture scientifique au sein des médias québécois. Pour approfondir la réflexion sur la place que nous accordons à la science dans nos médias, nous nous sommes entretenus avec Jean-François Cliche, journaliste scientifique au journal Le Soleil.



ALEX DORVAL

PROFESSION JOURNALISTE SCIENTIFIQUE

De façon sommaire, on dira que le journaliste scientifique est celui qui communique de l'information scientifique dans les médias. Mais en quoi cette profession diffère-t-elle de celle des autres journalistes ou encore de celle d'un vulgarisateur scientifique ?

« C'est une spécialité. Comme il y a des journalistes politiques, des journalistes culturels. Comme les autres journalistes, je dois me tenir au courant de l'actualité en plus de l'actualité scientifique », mentionne Jean-François Cliche. Au journal Le Soleil depuis 19 ans, M. Cliche donne également, à l'automne, un cours intitulé Communication scientifique à l'Université Laval. Il y aborde la pratique de la communication scientifique, avec un souci particulier pour la vulgarisation dans les médias.

« Je me suis déjà fait demander si je suis vulgarisateur scientifique. Non. Je suis journaliste scientifique. Je dois chercher à vulgariser, mais la démarche est différente. Je dois faire de l'information, suivre l'actualité et être touche-à-tout. », nuance Cliche. À la différence du journaliste, le vulgarisateur, lui, est souvent un scientifique qui fait de la vulgarisation dans son champ d'expertise spécifique. Par exemple, Olivier Bernard (Le Pharmacien) est un pharmacien qui fait de la vulgarisation scientifique en santé.

LES PRÉREQUIS

Bien qu'il n'y ait pas de formation obligatoire pour exercer le métier de journaliste scientifique, M. Cliche énumère certains prérequis : « Ça prend une expertise, une base en stats (statistiques), ça prend une certaine expérience, un réseau de contacts de scientifiques et de chercheurs universitaires avec qui on a bâti un lien de confiance. »

Dans les dernières années, des formations spécifiques au journalisme scientifique ont vu le jour, ce qui n'existait pas au moment où Jean-François Cliche a entamé sa carrière. « Je n'ai pas fait de cours de journalisme. J'ai

fait des cours en histoire et en sociologie, mais j'ai fait mes cours de base en stats. N'importe quel journaliste qui veut couvrir la science se doit d'avoir une bonne base en stats », réaffirme le journaliste.

L'intérêt pour la profession se fait vraiment sentir depuis quelques années. M. Cliche le remarque, entre autres, par la présence de l'ensemble des grands médias aux congrès de l'Association des communicateurs scientifiques (ACS). « Au début, il n'y avait que Pauline Gravel (Le Devoir) et moi, mais là plusieurs médias en ont embauché ou songent à le faire », observe-t-il.

« LE SAUT DE FOI »

Les dirigeants de médias justifient encore souvent l'absence de journalistes scientifiques dans leur équipe par le manque de moyens financiers, mais ne serait-ce pas surtout une question de vision ?

« C'est une question de vision », croit M. Cliche, qualifiant l'embauche d'un journaliste scientifique par les médias de « saut de foi ». « Je suis d'accord qu'on a beaucoup moins de moyens dans les médias depuis 15 ans, mais en même temps, soyons honnête, y'a de la bullshit qui se fait. Il y a de l'argent qui est mis dans des choses qui franchement n'ont pas grand intérêt », soupèse le journaliste.

En plus de l'ajout d'un poste à la salle de nouvelle, l'embauche d'un journaliste scientifique représenterait surtout un investissement important en termes de temps. Le temps de bien creuser une question, de fouiller plus qu'une étude et de faire plus qu'une entrevue. M. Cliche admet que ce n'est pas nécessairement un ajout à la portée de tous : « Même à La Presse, il y en a juste un. Ce n'est pas des journaux locaux qui peuvent se payer ça... »

RACONTER DES HISTOIRES

M. Cliche détecte également une certaine crainte face à la complexité des notions scientifiques et de leur communication dans les médias : « C'est certain qu'il y a des notions qui sont plus ardues, mais c'est la job des médias d'informer, d'éduquer. Souvent, par peur de complexité, on va contourner. Mais c'est important d'aborder la complexité si le sujet l'est ! »

Les écrivains.es anglais ont cette expression « Kill your darlings », signifiant qu'il faille

parfois savoir « tuer ses chéris », c'est-à-dire, « tuer une trame narrative » à laquelle l'auteur serait attaché, mais qui ne servirait aucunement le récit. De façon analogue, M. Cliche remarque qu'en journalisme, on a souvent tendance à protéger l'histoire au profit de l'information :

« Les journalistes, on est payés pour trouver des histoires à raconter. On va parfois plus ou moins consciemment mettre de côté des éléments qui réduiraient la charge émotionnelle de l'histoire ou qui parfois « tueraient » l'histoire et nous feraient prendre conscience qu'il n'y avait pas d'intérêt à faire un article nécessairement ou que l'angle n'était pas le bon. »

« Le métier de journaliste peut être assez anxiogène. Produire un article en une seule journée sur un sujet qu'on ne connaissait pas du tout en entrant au bureau le matin peut en amener plusieurs à prendre le chemin le plus court. Mais au final, c'est une question de rigueur, faire un bon effort d'impartialité et se méfier des trames narratives qu'on a dans la tête au début de notre recherche, et surtout, laisser la conclusion émerger à partir des faits et des données. Mais ça, ça s'applique à toutes les formes de journalisme ! », fait remarquer le journaliste.

LA COVID ET LE PIÈGE DE LA CERTITUDE

M. Cliche soulève une autre faille, un « piège de la certitude » dans lequel tombent parfois les journalistes : « On n'a pas suffisamment, à mon sens, explicité l'incertitude autour des études avec lesquelles les autorités travaillaient au début de la COVID. Quand il y a de l'incertitude, on a tendance à la tasser ou à la réduire à une demi-phrase dans le 14e paragraphe, mais on ne l'aborde pas vraiment. »

Cette incertitude pourrait elle-même faire l'objet d'information de la part des médias dans la couverture de la crise sanitaire. « Si tu ne mentionnes pas clairement dès le départ que ce ne sont que des conclusions préliminaires, quand la consigne sanitaire change, les autorités ont l'air de ne pas savoir ce qu'ils font. Mais on n'a pas toujours bien communiqué l'incertitude autour de la question », analyse M. Cliche.

Le journaliste remarque et salue néanmoins « la volonté du milieu » d'accorder une plus grande attention à la culture scientifique dans les médias. 📰



« On a manqué de journalistes scientifiques qui auraient pu expliquer pourquoi une chose qui était vraie en mars ne l'était plus en juin. Très difficile d'expliquer au monde qu'Horacio Arruda a « changé d'idée » sur les masques en juin, alors qu'il minimisait leur utilité au début. » - Stéphane Giroux, journaliste CTV News, et ex-président FPJQ. Couvrir une pandémie, Petit exercice d'autocritique. Le Trente – magazine du journalisme québécois, Automne 2020, volume 44, numéro 1.

LE TROU DU DIABLE
EST FIER D'ENCOURAGER
L'INFORMATION LOCALE

Mot à mot : *collecte*

La survie de nombreux organismes communautaires dépend en grande partie des subventions gouvernementales. Pour boucler leur financement, ces organisations comptent habituellement sur une collecte de fonds. Ou serait-ce plutôt une levée de fonds ?...

MIREILLE PILOTTO
TRADUCTRICE ET RÉVISEURE

En effet, peut-on en français lever des fonds ? Eh bien, si le gouvernement peut lever des impôts, alors oui, le milieu communautaire, de même qu'une œuvre de bienfaisance ou qu'un organisme culturel, peut lever des fonds. Certains linguistes ont auparavant émis des réserves à l'égard de l'expression **levée de fonds** en la soupçonnant d'être un calque de l'anglais *fund raising*. Toutefois, actuellement, on reconnaît largement que levée de fonds est acceptable en français. De fait, le mot *levée*, dans le sens de « action de recueillir et son résultat », est attesté en français depuis le XIII^e siècle.

Maintenant, est-ce que le mot *collecte* est correct ? Tout à fait. Il signifie l'« action de recueillir des dons » ou celle « de réunir, de recueillir (des produits, des éléments) en vue d'un traitement ». Le verbe *collecter* peut aussi être employé dans ces mêmes sens. Par exemple, on organise une **collecte** de dons au profit d'un orchestre ; on **col-lecte** des vêtements d'hiver pour les itinérants ; la **collecte** des ordures se fait chaque semaine ; une chercheuse effectue une **col-lecte** de données sur le terrain.

Vous avez noté que le terme *collecte* ressemble beaucoup à son cousin **cueillette**, avec lequel on le confond souvent. C'est normal puisqu'ils comportent le sens

commun de récolte ou de ramassage et qu'ils ont la même racine latine, soit *collecta* et *col-ligere*. Mais voilà, chacun de ces mots a sons sens propre, ou son territoire sémantique, pourrait-on dire. Ainsi, *cueillette* veut dire spécifiquement une « récolte de végétaux » ou le « produit de cette récolte ». Exemples : j'adore faire la **cueillette** des fraises ; la **cueillette** des champignons est devenue populaire cette année ; nous sommes revenus du verger avec une **cueillette** abondante. Il est donc impossible de faire la cueillette de données, de dons ou d'ordures puisque ce ne sont pas des végétaux !

Pour éviter l'écueil de la cueillette ou pour changer de la sempiternelle collecte, rien

n'empêche de recourir à d'autres formulations : on peut lancer une campagne de financement, planifier une campagne de souscription (il s'agit précisément d'une collecte de fonds au profit d'une œuvre de bienfaisance), projeter de réunir des sommes ou des fonds, solliciter des donateurs et recueillir des dons. Ce ne sont que quelques « tournures » qui permettent de varier le vocabulaire – c'est encore ma marotte en 2021 ! – et d'enjoliver ainsi le paysage linguistique.

Sur ce, passez un bel hiver en collectionnant les bons moments dans la nature enneigée ! Ou en collectant les flocons pour les photographeur ?... 

PROCHE EN TOUT TEMPS

L'évolution de la schizophrénie chez la personne aînée



Selon l'Organisation mondiale de la Santé, la schizophrénie est un trouble mental sévère et chronique qui affecte plus de 23 millions de personnes dans le monde et se caractérise par des distorsions de la pensée, des perceptions, des émotions, du sentiment de soi et du comportement. Le ressenti comporte souvent des hallucinations, le fait d'entendre des voix ou de voir des choses qui n'existent pas, et des délires, des convictions inébranlables ou fausses.

MARIANNE CORNU
COLLABORATRICE DU PROJET
PROCHE EN TOUT TEMPS

On peut distinguer dans la schizophrénie des symptômes dits positifs et d'autres dits négatifs. Les symptômes positifs sont des « ajouts » aux pensées d'une personne, à ses perceptions ou à ses comportements, comme par exemple des hallucinations, des idées délirantes, une désorganisation. Ces symptômes se manifestent plus fortement lors d'une phase aiguë qu'on appelle aussi décompensation et qui correspond à un épisode de psychose. Les symptômes négatifs, eux, sont en quelque sorte des « pertes », une diminution des aptitudes comme des difficultés à communiquer, une baisse d'énergie et de motivation, une hygiène qui laisse à désirer, une difficulté à ressentir de la joie, une capacité de penser plus lente, etc. Les symptômes varient évidemment d'une personne à l'autre et ne se manifestent pas tous en même temps.

ÉVOLUTION DU TROUBLE AVEC L'ÂGE
Selon l'âge où la personne a développé ses premiers symptômes, l'évolution se fait différemment. La manière dont la personne a été traitée lors de l'apparition des symptômes fait aussi une différence. Par ailleurs, les psychoses laissent des traces au cerveau :

plus la personne en fait, plus elle risque d'avoir des conséquences. De là l'importance d'un bon traitement et d'un soutien adéquat.

La schizophrénie développée de manière précoce, avant 40 ans, s'améliore généralement avec le temps : la personne atteinte expérimente en vieillissant moins de symptômes dits positifs, toutefois les symptômes négatifs ont tendance à s'accroître. Il faut surveiller particulièrement les signes de dépression et les idées suicidaires. Pour la schizophrénie a début tardif, qui survient après 40 ans (mais avant 60 ans), le pronostic est d'ordinaire meilleur et les personnes touchées éprouvent moins de complications en vieillissant. Des symptômes qui s'apparentent à la schizophrénie apparaissant après 60 ans sont fréquents, il faudra cependant faire attention et investiguer pour connaître les causes (dépression psychotique? Délirium?).

SOUTENIR UN PROCHE AÎNÉ VIVANT AVEC LA SCHIZOPHRÉNIE
Tout d'abord, pour bien venir en aide à la personne, il importe de se renseigner, d'éviter de propager de fausses informations comme quoi par exemple les personnes vivant avec la schizophrénie seraient dangereuses ou encore que la schizophrénie est

un dédoublement de personnalité. Ce n'est généralement pas le cas.

Comme membre de l'entourage, il est toujours aidant d'avoir une attitude empathique, d'établir le plus possible une collaboration positive en impliquant la personne concernée dans les décisions qui la concernent.

En cas de crise, il faut éviter de toucher la personne, de trop rentrer dans sa bulle. Il ne sert à rien de confronter la personne à propos de ses délires, de ses hallucinations. Elle se sentirait incomprise et cela pourrait même lui faire perdre davantage ses points de repères avec la réalité. Après la crise toutefois, il peut être possible d'en parler et d'aider la personne à faire la distinction entre le réel et le délire, sans juger, sans critiquer.

Finalement, comme membre de l'entourage, il ne faut pas hésiter à se faire aider pour mieux aider. Il y a des professionnels dont c'est le travail. 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazetteauricie.com

Proche en tout temps est un projet financé par L'Appui Mauricie et développé par Le Gyroscope en partenariat étroit avec Le Périscope. Ces deux organismes œuvrent pour les familles et les proches des personnes vivant avec une problématique en santé mentale.

Pour information:
info@procheentouttemps.org



Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.



Une présence toujours active

SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS UQTR

Syndicat.Charge.Cours@UQTR.Ca - www.SCFP2661.Org
C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
(819) 376-5044



103.1

COUNTRY POP

**LA RADIO LOCALE, DU MATIN AU SOIR &
TOUJOURS 60 MINUTES DE HITS!**



RADIO★BINGO
DE LA MAURICIE

TOUS LES SAMEDIS, 18 H.

RACJ: 201804024107-01